20.

CAISSE D'ASSURANCE

des

MÉDECINS SUISSES CONTRE LA MALADIE

Neuvième Rapport annuel

comprenant

l'exercice 1907/1908.





Typ. J. Lang & Co., Zürich IV.

Caisse d'assurance des médecins suisses contre la maladie.

Rapport du Conseil administratif

pour

l'exercice de 1907/1908.

Messieurs et chers collègues!

L'auteur du présent compte rendu a la grande satisfaction de pouvoir vous faire rapport sur un exercice normal et réjouissant à tous les points de vue.

Rien d'imprévu ni de désagréable n'est venu interrompre la marche des affaires. Comme auparavant, le comité a rempli sa tâche, toujours croissante, d'une manière exemplaire; il s'est réuni 6 fois pour expédier les affaires courantes. Aussi la délégation a-t-elle, dans une seule séance, pu prendre connaissance des détails de l'administration et constater que tout marche bien. Monsieur Weber, directeur de banque à Wil, notre très méritant conseil pour la partie financière, a porté un jugement absolument favorable, sous tous les rapports, sur le compte de l'exercice et l'état des livres et, une visite à la banque de Wil ayant fait constater l'existence de nos titres déposés à cet établissement, nous pouvons être parfaitement surs que cette importante partie de l'administration — il s'agit d'un capital de plus d'un quart de million de francs — est complètement en ordre. A la gratitude que mérite ce fidèle travail se joint le voeu que les choses restent longtemps encore en cet état.

Le conseil administratif n'a eu qu'une séance, dans laquelle il a traité les affaires statutaires et statué sur l'admission des dentistes suisses. Les conditions exigées par l'assemblée générale de l'année dernière ayant été remplies par les requérants, les dispositions particulières que proposait la direction ont été adoptées, après avoir fait l'objet d'une discussion approfondie. Le droit de participation à la Caisse de secours est une question difficile à régler, mais le conseil administratif est unanime à trouver que la solution proposée est heureuse et de nature à satisfaire complètement les deux parties. Il appartiendra maintenant à l'assemblée générale de prendre une décision définitive.

En ce qui concerne le nombre des membres de l'association, les changements à mentionner sont les suivants: Les membres actifs étaient au nombre de 323 au commencement de l'exercice; il y a eu 28 admissions et 1 décès; à la fin de l'exercice l'assosiation compte donc 350 membres actifs. Le nombre des membres passifs est resté le même.

Les membres se classent par cantons comme suit:

		Dimination	Augmentation	Total			Dimination	Augmentation	Total
Uri	3	—	—	3	Zoug	5	—	—	5
Schwyz	—	—	—	—	Berne	63	1	1	63
Unterwalden	—	—	1	1	Fribourg	2	—	1	3
Lucerne	5	—	—	5	Bâle	30	—	1	31
Zurich	58	—	8	66	Appenzell	6	—	—	6
Glaris	2	—	1	3	Grison	9	—	1	10

		Diminution	Augmentation	Total			Diminution	Augmentation	Total
Thurgovie	9	—	—	9	St-Gall	39	—	4	43
Vaud	23	—	1	24	Argovie	26	—	3	29
Neuchâtel	8	—	—	8	Tessin	2	—	—	2
Soleure	5	—	2	7	Valais	3	—	—	3
Schaffhouse	2	—	—	2	Genève	23	—	4	27
						323	1	28	350

La dernière forteresse qui nous reste à prendre est le canton de Schwyz.

L'âge moyen est 40,23 ans. Les nouveaux membres représentent une moyenne de 32,64 ans (33,49 ans l'année précédente). Nous constatons avec plaisir que les collègues se font recevoir toujours plustôt; aussi l'âge moyen n'a-t-il augmenté que de 0,27 ans (au lieu de 0,76 ans l'année précédente).

Avec le nombre des membres s'acroît naturellement aussi le nombre des malades et des journées de malades. De l'année précédente il était resté 4 malades; pendant l'exercice il s'en est annoncé 15, dont 12 ont eu droit à l'indemnité. Les journées de malades se répartissent comme suit:

Diabète, neurasthénie	366	Phthisie pulmonaire	61
Polynévrite	366	Glaucome	21
Névrose	366	Chorioiditis in macula	15
Neurasthénie	89	Pneumonie	6
Dilatation du coeur	131	Influenza, otite	8
Psychonévrose du coeur	16	Néphrite	213
Ischias	26	Rheumatisme artic.	42
Paralysie	61		1787

A la fin de l'exercice, il y avait encore 6 malades, dont 5 étaient atteints de maladies chroniques.

Le contrôle n'a pas présenté de grandes difficultés. Un malade qui refuse de se soumettre aux prescriptions du comité ne touche toujours encore que la moitié de l'indemnité.

Le résultat du compte est très avantageux; indépendamment de la réserve statutaire pour les risques en cours, il reste encore un boni de fr. 21,186. 25. Si l'on songe aux 5 cas chroniques susmentionnés et à l'accroissement constant de la moyenne d'âge, on doit se réjouir de ce boni, qui est un denier de réserve pour de mauvais jours.

La caisse de secours n'a, cette année non plus, pas été mise à contribution. Grâce à des dons généreux, son capital a atteint le chiffre de fr. 9475. 30, somme qui permettrait de venir en aide déjà aujourd'hui à plusieurs membres momentanément dans le besoin.

Nos titres se sont augmentés de deux; fidèle à la règle suivie jusqu qu'ici, le conseil administratif continue de répartir les placements autant que possible entre les différentes contrées.

La Bâloise, compagnie d'assurances sur la vie et contre les accidents, avec laquelle nous avons, comme l'on sait, conclu un arrangement, a bien voulu mettre à ma disposition un extrait de ses opérations, dont il résulte que le nombre de nos membres assurés est aujourd'hui de 50 pour fr. 900,000 en nombre rond dans la branche de l'assurance sur la vie et de 11 avec fr. 3000 de primes annuelles dans la branche de l'assurance contre les accidents. Les membres assurés depuis l'existence de l'arrangement sont au nombre de 20 pour plus de fr. 400,000 dans l'assurance-vie et de 11 avec fr. 3000 de primes annuelles

dans l'assurance-accidents. Sur ces dernierès assurances les membres ont bénéficié d'une somme de fr. 4000 en nombre rond lorsqu'ils ont contracté leurs assurances et, pour les primes, l'économie annuelle est d'environ fr. 1200.

Ce beau résultat mérite d'être signalé, il s'améliorera encore si nos membres donnent la préférence à l'avenir, encore plus que jusqu'à présent, à la compagnie La Bâloise, qui offre d'ailleurs aussi les conditions les plus avantageuses.

Arrivé à la fin de notre rapport, nous pouvons constater avec satisfaction que la Caisse d'assurance des médecins suisses contre la maladie réalise toujours davantage ce qu'on attendait d'elle et que, dans cet important domaine, elle contribue puissamment à fortifier les sentiments de solidarité et à soulager bien des infortunes. Elle a servi de modèle pour la créatien de la Caisse d'assurance des techniciens suisses contre la maladie et, ces temps-ci, la Société zuricoise des avocats s'occupe de la création d'une institution sur les mêmes bases.

Nonobstant tous ces faits réjouissants, nous sommes encore loin de la perfection et tout irait encore beaucoup mieux, si on portait un plus grand intérêt à la Caisse et si on se donnait la peine de recruter de nouveaux membres. Un chaleureux appel en faveur d'un travail plus suivi, en faveur d'une fréquentation régulière des séances du conseil administratif et en particulier des assemblées générales, est, croyons-nous, tout indiqué. Il est bien possible que l'époque et le lieu de l'assemblée générale ne conviennent pas à beaucoup de nos membres; mais si le conseil administratif se décide quand même toujours, après mur examen de la question, à maintenir l'ancien usage, c'est par crainte de ne plus voir personne arriver à Olten lorsqu'on devrait se résoudre à sacrifier toute une journée et à avoir des frais de déplacement dans l'unique but d'assister à une séance d'affaires. Sous doute ceux qui dirigent l'association peuvent envisager la faible fréquentation comme une preuve de la confiance qu'on leur accorde, mais les absents ne devraient cependant pas oublier que leur présence serait un témoignage encore bien plus sensible de gratitude et de confiance et que, pour être en mesure de faire de la propogande parmi leurs collègues, ils doivent eux-mêmes prendre une part active à l'administration. Les idées d'assurance ne font pas leur chemin toutes seules, mais il est absolument nécessaire que leurs adéptes les répandent et les propagent.

Le comité, nos collaborateurs du conseil administratif, les membres passifs et tous ceux qui, dans leurs milieux respectifs, ont travaillé dans l'intérêt de la Caisse méritent que nous leur adressions ici nos vifs remerciments. Puissent-ils rester fidèles à la bonne cause qu'ils servent et puissent-ils voir beaucoup de nouveaux actifs collaborateurs se joindre à eux à l'avenir, tel est le voeu que forme aujourd'hui l'auteur du présent compte rendu.

Zurich, le 10 Octobre 1908.

Pour le conseil d'administration,
Le président:
Dr. H. Häberlin.

Résultat financier de l'exercice 1907/1908.

A. Récettes.

1°	Contributions des membres actifs	Fr.	39,720.—	
2°	Finances d'entrée	„	2,275.—	
3°	Contributions des membres passifs	„	150.—	
4°	Dons divers	„	190.—	
5°	Indemnité abandonnée à la caisse par M. le Dr. Joh. Kuhn	„	1,830.—	
6°	Intérêts des comptes courants	„	334.95	
7°	Intérêts des titres	„	8,070.80	Fr. 52,570.75

B. Dépenses.

1°	Ports divers et articles de bureau	Fr.	563.50	
2°	Frais du conseil de surveillance, du conseil d'administration et du comité	„	500.85	
3°	Imprimé	„	822.85	
4°	Traductions	„	18.—	
5°	Pro rata d'intérêts des titres acquis	„	203.50	
6°	Tenue de la caisse Fr. 350.—, Vérification des comptes Fr. 100.—	„	450.—	
7°	Indemnités aux malades	„	16,070.—	Fr. 18,628.70
	Excédent des recettes sur les dépenses			Fr. 33,942.05

Bilan du 30 juin 1908.

Doit.

1°	Banque cantonale de St-Gall à St-Gall	Obligat.	Fr. 23,000.—
2°	Commune politique de Wil	„	„ 10,000.—
3°	„ „ „ Oerlikon	„	„ 6,500.—
4°	Canton des Grisons	„	„ 9,875.—
5°	Caisse Hyp. cant. Vaudoise	„	„ 15,000.—
6°	Banque Cantonale Thurgovienne à Weinfelden	„	„ 10,000.—
7°	Banque des Artisans à Bâle	„	„ 10,000.—
8°	Banque Hypothécaire Thurgovienne à Frauenfeld	„	„ 10,000.—
9°	Société de Crédit Suisse à Zurich	„	„ 10,000.—
10°	Caisse Hyp. de Genève	„	„ 20,000.—
11°	Commune politique de Rorschach	„	„ 10,000.—
12°	Caisse Hypothécaire du canton de Bern	„	„ 15,000.—
13°	Banque cantonale de Zoug	„	„ 20,000.—
14°	Banque de Neuchâtel	„	„ 20,000.—
15°	Société du Crédit Foncier suisse à Zurich	„	„ 19,950.—
16°	Banque cantonale vaudoise	„	„ 20,000.—
17°	Banque de Wil	Compte courant	„ 4,087.—
18°	Solde en caisse	„ „	„ 24.16
			Fr. 233,436.16
			„ 898.50
			Fr. 232,537.66

Avoir.

1°	Capital de couverture	„ 165,598.71
2°	Réserve des primes	„ 2,610.—
3°	Fonds de secours	„ 54,853.65
4°	Fonds de réserve	„ 9,475.30
		Fr. 232,537.66

Compte de l'exercice 1907/1908.

Doit.

1º Contributions des membres . . .	Fr.	39,720.—
2º Intérêts des comptes courants . .	,,	334.95
3º Intérêts des titres	,,	8,070.80
4º Reserve des primes de 1907 . .	,,	2,370.—
	Fr.	50,495.75

Avoir.

1º Ports etc.	Fr.	563.50
2º Frais du conseil de surveillance, du conseil d'administration et du comité	,,	500.85
3º Imprimés	,,	822.85
4º Traductions	,,	18.—
5º Frais de garde et commissions de banque	,,	203.50
6º Frais de la tenue de la caisse et de la vérification des comptes . .	,,	450.—
7º Remboursement d'intérêts au fonds de secours	,,	285.30
8º Remboursement d'intérêts au fonds de réserve	,,	7,785.50
9º Indemnités aux malades	,,	16,070.—
10º Réserve des primes	,,	2,610.—
11º Boni de l'exercice	,,	21,186.25
	Fr.	50,495.75

Fonds de réserve 1907/1908.

Doit.

1º Situation au 30 juin 1907 . . .	Fr.	45,563.80
2º Contributions	,,	2,275.—
3º Intérêts	,,	7,785.50
4º Boni de l'exercice	,,	21,186.25
	Fr.	76,810.55

Avoir.

Augmentation du capital de couverture	Fr.	21,956.90
Situation au 30 juin 1908	,,	54,853.65
	Fr.	76,810.55

Comptes du Fonds de secours.

I. Compte annuel.

a. Recettes.

1° Contributions des membres passifs	Fr.	150.—		
2° Intérêts	„	285.30	Fr.	435.30
b. Dépenses.			„	—.—
Solde actif pour 1907/08			Fr.	435.30

II. Compte de Capital.

1° Situation au 30 juin 1907			Fr.	7,020.—
2° Don de M. le Dr. J. Kuhn, la moitié de 366 jours d'indemnités de maladie			„	1,830.—
3° Don de M. le Dr. O. Lutz, Wallisellen . .	Fr.	20.—		
» » Dr. Campart, Lausanne . .	„	100.—		
» » Dr. R. Hottinger, Zurich . .	„	20.—		
» » Dr. G. Glaser, Münsingen .	„	50.—	„	190.—
4° Boni de l'exercice			„	435.30
Situation au 30 juin 1908			Fr.	9,475.30



Procès-verbal de la neuvième assemblée générale.

Samedi, 31 Octobre 1908, à 11 heures du matin,

au restaurant de la gare d'Olten.

Sont présents: *Les membres du conseil administratif:* MM. Häberlin, Keller, de Quervain, Bott et M. Haffter; absents excusé: MM. Studer et Merz.

Les membres de la direction: MM. Senn et Grob; absent excusé: M. Heinemann.

5 autres membres de l'Association.

1° Après l'ouverture de la séance à 11 heures $^1/_4$, M. le Dr. Grob, trésorier présente le compte de l'exercice, donne connaissance du rapport du vérificateur M. Weber, directeur de banque à Wil, et communique qu'à partir du 1er janvier 1909 les cotisations devront être payées per chèques postaux, faute de quoi elles seront prises en remboursement aux frais des membres. Le compte est approuvé, ainsi que le versement du boni d'exercice au fond de réserve.

2° Le rapport de gestion, rédigé par M. Häberlin, président, est approuvé sans discussion et l'assemblée décide de l'utiliser comme moyen de propagande en l'adressant à tous les médecins suisses. Décharge est donnée aux organes de l'administration pour leur gestion de 1907/1908.

3° L'admission des dentistes donne lieu à une vive discussion. On argumente contre l'admission en reproduisant les craintes déjà exprimées dans la discussion au sein du conseil administratif; deux membres s'opposent par principe à ce qu'on reçoive d'autres personnes que des médecins; ils estiment que les dentistes ne peuvent être assimilé aux médecins ni au point de vue scientifique, ni au point de vue professionnel, et craignent que les pharmaciens et les vétérinaires ne viennent plus tard aussi demander leur admission; enfin ils déclarent que les motifs tirés de la technique de l'assurance ne sont pas ceux qui doivent prédominer. — Les membres qui ne font pas partie du conseil administratif sont partagés d'opinions. Après les explications fournies par MM. Häberlin, Keller et de Quervain, qui tous recommandent vivement l'admission, celle-ci est prononcée à la majorité.

L'assemblée aborde ensuite la discussion des conditions d'admission. L'article premier, lequel dispose que seuls les dentistes qui font partie de la Société suisse d'Odontologie peuvent être reçus membres de la Caisse, soulève de l'opposition, parce qu'il fait supposer que la Caisse d'assurance des médecins suisses contre la maladie veut faire de la propagande en faveur de la société d'odontologie. Cependant, comme les conditions de l'admission dans cette dernière société garantissent un certain triage entre les dentistes, l'article premier est adopté par 7 voix contre 2. A la votation finale, l'adjonction aux statuts, proposée en vue de l'admission des dentistes, est adoptée, par 9 voix contre 2, sous forme de supplément dans la teneur suivante:

1⁰ Pour pouvoir être reçus membres de la Caisse d'assurance des médecins suisses contre la maladie, les dentistes doivent habiter la Suisse et faire partie de la Société suisse d'Odontologie.

2⁰ Les dentistes qui sont membres de la Caisse seront représentés dans le conseil administratif par un membre au moins, à partis de l'époque où se produira la première vacance.

3⁰ Le formulaire B sera rempli exclusivement par des membres médecins.

4⁰ Les membres dentistes acquerreront le droit de participation à la Caisse de secours moyennant paiement d'une contribution initiale de 200 francs et d'une contribution annuelle de 20 francs par la Société suisse d'Odontologie.

5⁰ Disposition transitoire. Pour les membres qui s'annonceront d'ici à la fin de l'année 1908, le maximum d'âge est porté à 41 ans et la finance d'entrée est fixée à 550 francs.

4⁰ Sont confirmés dans les fonctions de surarbitre et son suppléant les titulaires actuels M. le professeur de Cérenville à Lausanne et le Dr. Hans Sigrist à Brugg.

5⁰ Il s'était présenté un cas qui avait engagé le conseil administratif à charger le comité d'examiner à fond la situation des officiers instructeurs du service sanitaire vis-à-vis de la Caisse d'assurance contre la maladie. Le comité a alors recherché quelle est la situation de toutes les catégories de membres à traitement fixe et a demandé leur opinion à plusieurs membres qui sont médecins d'hôpitaux et touchent des traitements fixes; il propose de renoncer à une revision des statuts. Le secrétaire Haffter fait une proposition contraire; il demande que, si les officiers instructeurs du service sanitaire touchent la demi-solde en cas d'invalidité, la caisse n'ait à leur payer que la différence jusqu'au montant de l'indemnité de chômage (3650 fr.). — La proposition du comité obtient toutefois la majorité.

6⁰ L'expérience ayant fait reconnaitre que la disposition du 3e Alinea de l'art. 32 concernant le délai d'attente pour les malades qui ont une rechute est trop rigoureuse, le comité propose de payer l'indemnité du premier jour de la rechute. — Adopté!

7⁰ Plusieurs propositions sont faites tendant à ce que l'assemblée générale soit convoquée ailleurs et à une autre heure de la journée, au lieu de l'être toujours à Olten à 11 heures du matin. On reconnaît qu'il n'est pas possible de faire coincider l'assemblée générale avec l'assemblée de printemps des médecins suisses, parce que l'exercice est clos le 30 juin. Quant à choisir un autre lieu de réunion; on y renonce dans la crainte de voir une fréquentation encore plus faible qu'aujourd'hui de la part des membres qui ne font pas partie des organes administratifs. — Le conseil d'administration examinera cependant encore les différentes propositions et tiendra compte, si possible, des voeux qui ont été émis.

8⁰ On indique certains moyens de faire de la propagande en faveur de la Caisse d'assurance, entre autres des exhortations publiées dans les grands journaux suisses etc.; chacun est d'accord cependant que la propagande personelle des membres est toujours la plus efficace et ne peut être trop recommandée.

9⁰ Cloture de la séance vers 1 heure.

Le secrétaire:
Dr. **M. Haffter.**

Liste de membres

du 30 juin 1908.

Comité:

Dr. A. Senn, Wil, Président.
„ F. Grob, Uzwyl, Caissier.
„ J. Heinemann, Wil, Secrétaire.
„ A. Walder, Bruggen, Adjoint.

Conseil d'administration:

Dr. H. Häberlin	Zurich, Président.
„ F. Mercanton	Montreux, Vice-Président.
„ M. Haffter	Berg, Secrétaire.
Prof. A. Jaquet	Bâle.
Dr. M. Bott	Soleure.
„ E. Studer	Rapperswil.
„ E. Hegg	Berne.
„ H. Keller	Rheinfelden.
„ H. Maillard	Genève.
„ F. de Quervain	Chaux-de-Fonds.
„ C. Merz	Baar.

Délégation:

Dr. Häberlin — Dr. M. Haffter — Prof. F. de Quervain.

Membres passifs:

Dr. Albrecht, Frauenfeld.
„ Bänziger, Th., Zürich.
„ Blattmann, Richterswil.
„ Dufour, Prof., Lausanne.
„ Forrer, Marthalen.
„ Gampert, Alois, Genève.
„ Garin, Aug., Yverdon.
„ Greppin, Irrenanstalt Rosegg, Solothurn.
„ Haffter, Elias, Frauenfeld.
„ Haltenhoff, Genève.
„ Jonquière, G., Bern.
„ Kuhn, J., St. Gallen.

Dr. v. Muralt, Wilh., Zürich.
„ Niehans, Paul, Bern.
„ Paravicini, Fritz, Albisbrunn.
„ Pestalozzi, X., Männedorf.
„ Prévost, J., Genève.
„ Rahm-Meyer, Zürich II.
„ Röthlisberger, Paul, Baden.
„ Sahli, Prof., Herm., Bern.
„ Stocker, F., Luzern.
„ Widmer, A., Zürich II.
„ Wittenbach, Alb., Bern.

Nombre des passifs 23.

Membres actifs:

Dr. Abderhalden, Joh. Jak., Zürich, Alstetten.
„ Adam, Alfred, Basel, Leonhardsgraben 47.
„ Aemmer, F., Basel, Mösbergerstr. 28.
„ Albrecht, Arnold, Weinfelden.
„ Allemann, Max, St. Imier.
„ Amann, Ernst, Winterthur.
„ Amrein, Otto, Arosa.
„ Anderwert, Emil, St. Margrethen (St. Gall.)
„ Arnd, Carl, Bern, Gutenbergstr. 4.
„ Arnold, Carl, Zug.
„ Audéoud, Henri, Genève, Boule. Helvét.
„ Bachmann, Eduard, Reiden.
„ Bachmann, Heinrich, Arbon.
„ Bastian, J., M., Genève, Boule. Helvé. 15.
„ Bärri, Emil, Vitznau.
„ Baumann, Ernst, Riehen, Basel.
„ Baumgartner, Alb., Brienz.
„ Beck, Jos., Laufenburg.
„ Berger, Joh. Gottlieb, Koppigen, Bern.
„ Berger, A., Reinach.
„ Bertschinger, Albert, Wolfhalden.
„ Besse, Pierre, Genève.
„ Bettez, M., La Tour de Peilz.
„ Beuttner, O., Genève, Place de la fusterie 2.
„ Bion, Ernst, Zürich I, Bahnhofstr. 102.
„ Bircher, Heinrich, Aarau.
„ Bischofberger, Alf., Wyningen b. Burgd.
„ Boissonnas, Léon, Genève, rue d. Allem.
„ Bollag, Max, Liestal.
„ Bollag, Sam., Stein (Aargau).
„ Bonjour, J. H., Lausanne, Avenue Simpl.
„ Bost, René, Clarens.
„ Bott, Manfred, Solothurn.
„ Bourquin-Lindt, E., Chaux-de-Fonds.
„ Brauchli, Hermann, Kreuzlingen.
„ Brauchli, J. U., Münsterlingen.
„ Breitenstein, Albert, Basel, Klarastr. 30
„ Breiter, Wilh.; Andelfingen.
„ Briner, Otto, Zürich III.
„ Bruggisser, Walter, Wohlen.
„ Brunner, Karl, Oberwinterthur.
„ Brunner, Robert, Linthal.
„ Brunner, Th., Schinznach.
„ Brupbacher, F., Zürich, Badenerstr. 249.

Dr. Bühler, Anton, Zürich V, Plattenstr. 32.
„ Bucher, Rob., Luzern, Hirschmattstrasse.
„ Bürcher, Eugen, Brig.
„ Bürgi, Con., Wädenswil.
„ Burckhardt, Ernst, Langenbruck.
„ Buri, Theodor, Basel, Schützengraben 51.
„ Burtolf, Jb., Sins.
„ Buser, E., Basel, Elisabethenstrasse 11.
„ Campart, M., Lausanne, villa Olivier.
„ Cathomas, J. B., St. Gallen.
„ Champendal, Marg., Genève, rue de l'université 4.
„ Chapuis, Pièrre, Broc (Fribourg).
„ Chardon, Pierre, Moutier, Bern.
„ Christen, Theophil, Kirchdorf, Bern.
„ Christiani, H., Genève, Place Bel Air 2.
„ Clément, Gustave, Fribourg, Boulevard de Pirolles.
„ Deck, Casp. Joh., Brugg.
„ Delachaux, Constant, Château-d'Oex.
„ Delay, Gust. Henri, Mezières.
„ Dick, Fritz, Burgdorf.
„ Dick, Joh. Rud., Bern, Zeughausgasse 20.
„ Ditisheim, Max, Basel, Innere Margarethenstrasse 18.
„ Dösseker, Walter, Aarau.
„ Droz, Louis, Le Locle.
„ Dubois, Charles, Genf, rue St. Léger.
„ Dufour, A., Lausanne, rue du midi 1.
„ Dutoit, Alfr., Burgdorf.
„ Dutrembley, Henry, Bernex, Genève.
„ Duvoisin, Marc, Grandson.
„ Dosch, Vincenz, Tiefencastel.
„ Eberle, Adolf, Gossau.
„ Eguet, Jules, Corgémont.
„ v. Eichborn, K., Zürich, Bahnhofstr. 106.
„ Eichenberger, Emil, Beinwyl a. See.
„ Escher, Casp., Saanen.
„ Eugster, Aug., Oerlikon.
„ Fahm, Joh., Friedrich, Basel, Klingengraben 22.
„ Felder, Gottfried, Rorschach.
„ Felix, Paul, Müllheim.
„ Ferri, Arnold, Lugano, Via P. Lucchini.

Dr. Fingerhut, Max, Zürich, Feldeggstr. 64.
„ Frey, Conrad, Aarau.
„ Fritsche, Fried., Glarus.
„ Fuchs, Johs., Küsnacht b. Zürich.
„ Ganguillet, Franz, Bern, Falkenplatz 14.
„ Geering, Ernst, Reconvillier.
„ Gerber, Albert, Bonfol, Jura Bernois.
„ Gilbert, V., Genève, Rue Général Dufour.
„ Girard, Ernst, Grenchen.
„ Gisler, Carl, Altdorf.
„ Gisler, Gideon, Basel, Farnsbergerstr. 37.
„ Glaser, Georg, Münsingen.
„ Glaser, Rob., Muri.
„ Gloor, Arthur, Solothurn.
„ Gonin, Jules, Lausanne.
„ Gonzenbach, Max, St. Gallen.
„ Grämiger, Otto, Trübbach.
„ Grandjean, Emil, Interlaken.
„ von Greyerz, Walter, Münsingen.
„ Grob, August, Affoltern a. Albis.
„ Grob, Fritz, Uzwil.
„ Gsell, Otto, St. Gallen.
„ Gubler, Robert, Turbenthal.
„ Guggenbühl, Herm., Rüschlikon.
„ Gutknecht, Friedr., Riehen, Basel.
„ Gwerder, Jos., Davos-Platz.
„ Gysler, Heinrich, Töss.
„ Geiser, Walter, Ostermundingen.
„ Haag, Hch., Zürich I, Bahnhofstr. 58.
„ Häberlin, Herm., Zürich.
„ Hægi, Hans, Wetzikon.
„ Hæmig, Gottf., Zürich-Enge, Tödistr. 18.
„ Hämmerli, Max, Lenzburg.
„ Häni, Albert, Langnau (Bern).
„ Haffter, Max, Berg.
„ Halperin, A. J., Uster.
„ de la Harpe, Roger, Vevey.
„ Hartmann, Albert, Ober-Uzwil.
„ Hauser, Carl, Stäfa.
„ Hegg, Emil, Bern, Hirschengraben 7.
„ Heinemann, Jos., Wyl.
„ v. Herrenschwand, Max, Moutier.
„ Henggeler, Ad., Rorschach.
„ Herzog, Joseph, Möhlin, Aargau.
„ Heuss, Ernst, Zürich, Theaterstr. 4.
„ Hildebrand, Emil, Appenzell.

Dr. Honegger, Jean, Thayngen.
„ Honegger, Rud., Wald, Schönengrund.
„ Hopf, Hermann, Thun.
„ Hophan, Arnold, Näfels.
„ Hosslin, Rud., Aesch, Baselland.
„ Hottinger, R., Zürich, Stadelhoferstr. 10.
„ Huber, Armin, Zürich I.
„ Hünerwadel, Hch., Rapperswil.
„ Hürlimann, Jos., Unter-Aegeri.
„ Hüsler, Franz, Root, Luzern.
„ Hug, Theophil, Luzern, Museggstr. 20.
„ Humbert, Paul, Neuchâtel, rue du Bassin 8.
„ Hürzeler, Adolf, Aarburg.
„ Jäggi, Pius, Oberrohrdorf.
„ Jaquet, Alfred, Riehen-Basel.
„ Jaunin, Maurice, Genève, Boulevard du Théatre 8.
„ Jenny, Robert, Jules, St. Gallen.
„ Isler, Otto, Frauenfeld.
„ Jud, Carl, Alb., Lachen-Vonwil.
„ Jung, Paul, St. Gallen, Notkerstr. 10.
„ Kaelin, Mathias, Zürich, Seefeldquai 49.
„ Kälin, Theophil, Dietikon.
„ Kaiser, Frieda, St. Gallen, Steinachstr. 72.
„ Kappeler, Otto, Biel.
„ Karcher, Hans, Basel, Eulerstr. 33.
„ Keller, Franz, Herm., Rheinfelden.
„ Keller, Kaspar, Wald b. Zürich.
„ Kesselbach, Wilh., Altdorf.
„ Koch, Walo, Rorschach.
„ Koller, Herm., Winterthur, Wartstr. 8.
„ Krayenbühl, Ferd., Zihlschlacht.
„ Kuchenbecker, Aug., Menzingen.
„ Kürsteiner, W., Bern, Mattenhofstr. 17.
„ Kuhn, Hans, Schlieren.
„ Kuhn, Jakob, Alt St. Johann.
„ Kuhn, Johanna, Zürich I, Hirschengraben.
„ Kuhn, Johannes, Nesslau.
„ Küpfer, F., Interlaken, Höhenweg 92.
„ La Nicca, Richard, Bern, Marktgasse 40.
„ Lardy, L. F. Edmond, Genève, rue du Général Dufour 20.
„ Lasserre, A., Grand Saconnex p. Genève.
„ Lassueur, Auguste, Lausanne, Rue Ch. Monnard 1.
„ von Lerber, A., Laupen.

Dr. Leresche, William, Lausanne, rue de Terreaux 10.
„ Lichtensteiger, A., Schwarzenburg, Bern.
„ Liechti, Emil, Langnau, Kt. Bern.
„ Lindt, Rolf, Lützelflüh.
„ Lindt, Wilhelm, Bern, Theatergasse 8.
„ Louys, E., Genève, rue de carouge 21.
„ Lutz, Otto, Wallisellen.
„ Maillard, Hector, Genève, Place de la Sinagogue.
„ Malé, Louis, Bellinzona.
„ Markees, Emil, Basel, Güterstrasse 146.
„ Markoff, Nicola, Churwalden.
„ Masson, Edgar, Carouge, Place de Marché 23.
„ Matter, Emil, Rorbas.
„ Matter, Frédéric, Oron l. V.
„ Mauderli, Jac., Schöftland.
„ Meisser, Benedikt, Davos-Platz.
„ Mercanton, F., Montreux, Grand rue 20.
„ Merz, Carl, Baar.
„ Merz, Hans, Basel, St. Johannring 16.
„ Meyer, Ernst, Dübendorf.
„ Meyer, Heinrich, Basel, Pertersgraben.
„ Meyer, Jos., Paul, Herisau.
„ Meyer, Otto, Fontainemelon.
„ Meyer, Walter, Signau.
„ Meylan, Ed. Gust., Chailly s. Lausanne.
„ Michel, Albert, Interlaken, Höhenweg 21.
„ Moser, Friedr., Ruegsauschachen.
„ Mosimann, Ernst, Burgdorf.
„ Müller, Joh., Jac., Rheinfelden.
„ v. Mutach, Alfr., Bern, Schwanengasse 5.
„ Nadler, Jac., Seen b. Winterthur.
„ Näf, Max, Oerlikon.
„ Nägeli, Heinr., Zürich, Werdstr. 27.
„ Nauer, Carl, Balgach.
„ Nichus, Ludw., Oberhofen a. Thunersee.
„ Niederhäusern, David, Sennwald.
„ Oehninger, Th., Horgen, z. Säntisblick.
„ Olivier, Jean, Genève, rue du Rhône.
„ Oppikofer, Ernst, Basel, Petersgraben 30.
„ Ottiger, Hermann, Rorschach.
„ Otz, Hans Vict., Kerzers.
„ Pape, Aug., Basel, unt. Rheinweg.
„ Pauli, Georg, Thun.

Dr. Peters, Oswald, Davos-Platz.
„ Pfister, Adolf, Wangen a. d. Aare.
„ Pfisterer, Georg, Heiden.
„ Pitschi, Ernst, Altstätten.
„ Plattner, Anton, Landquart.
„ Plattner, Placidus, Chur.
„ Pometta, Daniele, Brig.
„ de Quervain, Fritz, Chaux-de-Fonds.
„ Real, Robert, St. Gallen.
„ Rebsamen, Aug., Winterthur.
„ Rechsteiner, Joh., Urnäsch.
„ Reh, Theodor, Carouge.
„ Reinbold, P., Lausanne, Place de Faucon.
„ Reinhard, L., Basel, St. Johannring 89.
„ Renggli, Karl Friedrich, Luzern.
„ Ribary, Ulrich, Wettingen.
„ Riederer, Ludwid, Buchs, St. Gallen.
„ Rikli, Aug., Langenthal.
„ Ringier, C., Bern.
„ Ritter, Jac., Altstätten.
„ Ritzler, Karl Ludwig, Degersheim.
„ Rœhring, G., Montreux, Grand rue 62.
„ Rösli, Alfred, Pfaffnau, Kt. Luzern.
„ Rohr, Carl Ad., Bern, Thunstr. 2.
„ Rossier, Guillaume, Lausanne, Square de Georgette 1.
„ Roulet, Ch. Alfred, Colombier.
„ Ruepp, Paul, Merenschwand.
„ v. Rütte, Eugen, Niederbipp.
„ Rummel, Hans, Biel.
„ Rychner, Eug., Lichtensteig.
„ Schäppi, Theod., Zürich III.
„ Schär, Friedrich, Binningen, Basel.
„ Schaerer, Edmund, Altstätten.
„ Schaffner, G., Basel, Schützengraben 24.
„ Schaffroth, Paul, Nieder-Erlinsbach.
„ Scheidegger, Edwin, Basel.
„ Schenk, Hans, Langnau, Bern.
„ Schenker, Gottlieb, Aarau.
„ Scherb, Alb., Bischofszell.
„ Scheuchzer, Eugen, Eglisau.
„ Schiess, Wilhelm, Spiez.
„ Schilling, Hans, Olten.
„ Schlatter, Karl, Zürich, Rigistr. 31.
„ Schlatter, Rud., Heinr., Adliswil.
„ Schlegel, H., Biel, Unionsgasse 7.

Dr. Schlittler, Emil, Schwanden.
„ Schlosser, H., Basel, Missionsstr. 49.
„ Schlumpf, Walter, Thalwil.
„ Schmid, Joseph, Baar.
„ Schmuziger, Fritz, Aarau.
„ Schoch, Adolf, Wülflingen.
„ Schönemann, Adolf, Bern, Gutenbergstr.
„ Schreiber, Ernst, Thusis.
„ Schulthess, Emil, Zürich IV.
„ Schulthess, Herm., Zürich V.
„ Seiler, Alfred, Interlaken.
„ Seiler, Herm., Bern, Marktgasse 10.
„ Semadeni, Bernardo, Davos-Platz.
„ de Senarclens, Victor, Versoix.
„ Senn, Alb., Wyl (St. Gallen).
„ Sidler, Ernst, Zürich III.
„ Siegfried, A., Zürich, Zurlindenstr. 78.
„ Siegfried, Fritz, Wildegg.
„ Simonett, Benedikt, Frick.
„ Sommer, Ernst, Winterthur.
„ Sonderegger, Hermann, Heiden.
„ Soutter, Paul, Aigle,
„ Speiser, Emil, Bremgarten.
„ Spengler, Lucius, Davos-Platz.
„ de Speyr, Theod., Chaux-de-Fonds.
„ Spirig, Joh. Wilh., St. Gallen.
„ Stahel, Jakob, Bülach.
„ Staub, Hans, Davos-Platz.
„ Steiger, Adolf, Zürich, Bahnhofstr. 94.
„ Steiner, Jakob, Kaltbrunn.
„ Steinlin, Maurice, St. Gallen.
„ Straumann, Hermann, Waldenburg.
„ Strelin, Alex., Bern, Kramgasse 3.
„ Streuli, Werner, Degersheim.
„ Studer, Eduard, Rapperswil.
„ Studer, Max, Arbon.
„ Sturzenegger, Carl, Zürich I.
„ Strasser, Paul, Interlaken.
„ Stucki, Rob., Meiringen.
„ Sues, Eduard, Genève, Quai de l'Ile.
„ Sulzer, Max, St. Gallen.
„ Suter, Fritz, Basel, Missionsstr. 32.
„ Suter, Gottlieb, Zürich, Stauffacherstr. 37.
„ Sutter, Hans, Roggwil, Kt. Bern.
„ Taillens, J., Lausanne, rue Madelaine 1.

Dr. Testaz, Auguste, Bex.
„ Tissot, Léon, Genève, Place de Cirque 3.
„ Tognola, Marco, Ascona, Tessin.
„ Torriani, Gaudenz, Chur.
„ Tramêr, D., Basel, Klingentalgraben 37.
„ Tuscher, Charles, Salavaux.
„ Ullmann, Oskar, Mammern.
„ Ulrich, Alfr., Zürich, Südstr. 150.
„ Valette, Arnold, Genève, Corraterie 22.
„ Vannier, Arnold, Therwil.
„ Veraguth, Otto, Zürich.
„ Verdan, Robert, St-Aubin.
„ Vittoz, Roger, Verrières.
„ Voegeli, Gottl., Thun.
„ Vogelbach, Hans, Basel.
„ Vogt, Rob., Bern, Bubenbergplatz 7.
„ Vuilleumier, Paul, Territet.
„ Vuithier, Auguste, Zürich I.
„ Vulliémoz, Charles, Genève, † 10. Sept.
„ Vulliet, H., Lausanne, Beau séjour 14.
„ Wagner, Ernst, Bern, Kramgasse 42.
„ Walder, August, Bruggen.
„ Walter, Ernst, Mettmenstetten.
„ Weber, Fritz, Zürich, Sonnenquai 16.
„ Weber, R., Genève, Asile de Bel Air.
„ Wehrlin, Curt, Zürich III.
„ Weiss, Hans, Grabs.
„ Weltert, Jos., Neuenkirch, Kt. Luzern.
„ Wille, Walter, Flawil.
„ Willener, G. A., Latterbach, Erlenbach.
„ Willimann, Hans, Sachseln.
„ Wyler, Moritz, St. Gallen, Poststr. 6.
„ Wyler, Bertha, Zürich I.
„ Wyss, Otto, Gerlafingen.
„ Yersin, Charles, Payerne.
„ Zäch, Wilhelm, Oberriet.
„ Zbinden, Henri, Interlaken.
„ Zesas, D., Lausanne, Avennue Geogettes 1.
„ Zimmermann, Arthur, Oerlikon.
„ Zollikofer, Richard, St. Gallen.
„ Zuber, Bertrand, Glattfelden.
„ Zürcher, Clemens, Cham.
„ Züst, Conrad, Locarno.

Nombre des membres actifs 350.

CAISSE D'ASSURANCE

des

MÉDECINS SUISSES CONTRE LA MALADIE

Dixième Rapport annuel

comprenant

l'exercice 1908/1909.





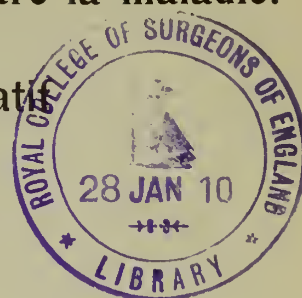
TYP. J. LANG & CO., ZÜRICH

Caisse d'assurance des médecins suisses contre la maladie.

Rapport du Conseil administratif

pour

l'exercice de 1908/1909.



Messieurs et chers collègues,

Dix ans se sont écoulés depuis la fondation de notre Caisse d'assurance des médecins contre la maladie, et nous nous apprêtons d'ajouter brièvement au rapport pour l'exercice de l'année écoulée, les faits, les plus importants qui se soient produits depuis que notre caisse existe.

La marche des affaires a été aussi pendant cette dernière année très réjouissante. Le comité s'est acquitté des affaires courantes en 6 séances. La délégation a pu se persuader de la bonne marche des affaires, contrôler et constater l'existence de nos titres déposés à la banque de Wyl. Après examen approfondi il n'a été donné pour le moment aucune suite à une incitation venue du dehors, de placer, pour plus de sûrété, une partie du capital ailleurs. Le conseil administratif s'est borné de traîter les affaires statutaires, et de fixer le placement de l'argent.

Le nombre des membres s'est considérablement augmenté, l'admission de 18 dentistes y a beaucoup contribué. Il a été constaté que parmi ces derniers, pas tous ceux qui s'étaient inscrits en son temps, ne se sont faits admettre définitivement, mais nous éspèrons, que l'augmentation sera plus considérable lorsque notre société sera mieux connue. En ce qui concerne les changements nous avons à mentionner ce qui suit: les membres actifs étaient au nombre de 349 au commencement de l'exercice, il y a eu 48 demandes d'admission, dont 1 de refusée, 3 décès (Kappeler, Vulliémoz et Züst), 2 rayés pour non-paiement de leur cotisatlon annuelle, restent 391 membres. Le nombre des membres passifs s'est réduit à 22 par le décès du Dr Wittenbach. Décédé depuis: Dr E. Haffter.

Les membres se classent par canton comme suite:

		Dimination	Augmentation	Total			Dimination	Augmentation	Total
Uri	3	—	—	3	Grisons	10	—	2	12
Schwyz	—	—	—	—	Thurgovie	9	—	1	10
Unterwalden	1	—	—	1	Vaud	23	2	4	25
Lucerne	5	—	—	5	Neuchâtel	8	—	1	9
Zurich	66	2	7	71	Soleure	7	—	1	8
Glaris	3	—	—	3	Schaffhouse	2	—	1	3
Zoug	5	—	—	5	St Gall	43	—	6	49
Berne	63	—	9	72	Argovie	29	—	4	33
Fribourg	3	—	—	3	Tessin	2	—	—	2
Bâle	31	—	8	39	Valais	3	—	—	3
Appenzell	6	1	—	5	Genève	27	—	3	30
						349	5	47	391

L'âge moyen est de 40,39 ans (40,23), les nouveaux membres répresentent une moyenne de 34 ans.

Aux quatre malades, restés de l'année précédente, se joignent 20 nouveaux, dont 14 ont eu droit à l'indemnité. Les jours de maladies sont montés à 2281 (1787) et se repartissent comme suit:

Diabète, neurasthénie	365	Furunculosis	42
Polynévrite	365	Eczéma aigu.	46
Névrose	365	Paralysis progr. 72 et 112	184
Nephrite 62 et 13	75	Influenza	50
Dilatation du cœur	40	,,	46
Myxofibrome	76	Bronchite	20
Maladies d'estomac	274	Albuminurie	55
Rheumatisme articulaire	26	Pleuritis. sicca	10
Pneumonie et suites	204	Ischias	3
Chorioiditis in macula	35		2281

A la fin de l'exercice restaient encore 7 malades, dont 4 atteints de maladies chroniques.

Le contrôle n'a présenté aucune difficulté. Le malade qui n'a touché pendant un certain temps, que d'une indemnité de 5 frs. s'est soumis à la cure éxigée, ce qui lui a donné droit à l'indemnité complète. La moyenne de dûree de maladie par membre est montée de 5,3 à 5,8, soit de 10 %.

C'est pour cette raison que le résultat du compte est un peu moins avantageux que l'année dernière. On a été obligé d'enlever au fonds de réserve frs. 8288. 31 pour verser les frs. 33,275. 29 nécessaires au fonds de couverture, ce qui fait que le fonds de réserve n'a été augmenté cette année que de frs. 1205. 84, tandis que le bonis de l'année passée s'élevait encore à frs. 9289. 85.

La caisse de secours a été mise à contribution cette année pour la première fois. En extension du règlement il a été accordé à la famille d'un membre décédé, momentanément gênée, un don de frs. 300. —; la délégation et le conseil administratif ont accordé la dépense, et cherchent par la suite l'approbation de l'assemblée générale.

Messieurs et chers collègues,

Permettez-moi, de jetter un regard en arrière sur les dix annèes qui viennent de s'écouler. Pour faciliter cette tâche, j'ai réuni les points principaux synoptiquement.

Dans le premier tableau on pourra constater le développement de l'affluence des membres. L'augmentation annuelle de 30 membres à peu près pendant les années 1903—1905 s'est réduite pendant les années suivantes à 20—25. L'augmentation extraordinaire de cette dernière année est explicable par l'admission des dentistes. 8 Membres nous furent enlevés par la mort, dont 1 membre passif. 11 membres ont quitté l'association, dont 5 passifs et 6 actifs. La moyenne d'âge a été premièrement à peu près stationnaire, elle s'est élevée rapidement, pour être à la fin de la période de 4 ans plus élevée qu'au commencement.

Le nombre des cas de maladie s'est multiplié et plus important encore est la multiplication des jours de maladie. Pendant les 6 premières années la moyenne était au dessous de 2 jours par membre, dans la 7ème et 8ème année, elle a atteint 4,3 jours, et s'approche de 6 jours par membre à la fin de la dixième année.

Tableau I.

A la fin de	Nombre des membres	Age moyen	Déctaré malade	Droit à l'indemnité	% des membres	Nombre des jours de maladie	par membre	Frais d'administration	
									par membre
1ère année	118	36,8	—	—	—	—	—	*2.067.45	17.52
2ème „	150	36,5	7	2	1,3	134	0,9	752.55	5.02
3ème „	193	36,5	7	3	1,5	251	1,3	1577.45	8.17
4ème „	226	36,8	11	7	3,1	216	0,9	1711.95	7.57
5ème „	261	38,7	6	6	2,3	475	1,8	1654.20	6.33
6ème „	288		13	9	3,1	363	1,2	2047.69	7.11
7ème „	303	39,2	13	11	3,6	1261	4,3	1980.30	6.53
8ème „	323	39,96	17	11	3,4	1382	4,3	1747.40	5.41
9ème „	349	40,23	19	16	4,6	1787	5,3	1558.70	4.46
10ème „	391	40,39	19	16	4,1	2281	5,8	2697.57	6.89
			112	81	3,1	8150	3,1		

* Y compris les frais de fondation et les premières acquisitions.

Une question se pose maintenant, à savoir quelles périodes d'âge ont le plus chargé notre caisse. Afin de répondre le mieux possible j'ai calculé dans le Tableau II, d'abord le nombre des membres et la somme des années assurées, ensuite ajouté le nombre des malades et les jours de maladies s'y rapportant. Avec le matérial restreint que nous possédons c'était inévitable qu'il résulte de grandes différences pour les demandes de la caisse par chaque année, ce qui fait que les résultats obtenus ne peuvent être utilisés que très prudemment. Pour cette raison et pour atténuer en quelque sorte les oscillations de chaque année, j'ai formé des groupes de 5 à 5 et de 10 à 10 ans. Il en résulte, que jusqu'à ce jour ce ne sont ni les membres les plus âgés ni les plus jeunes, qui ont le plus chargé notre caisse, mais la période d'âge entre 1860 et 1869. Nous obtenons le même résultat si nous réunissons les demandes faites à la caisse, d'après l'âge, pendant lequel les assurés tombèrent malades. La seconde moitié du Tableau II nous renseigne là-dessus. Nous y constatons que les cas de maladie sont relativement rares jusqu'à la 35ème année, pour devenir plus fréquents pendant les cinq années suivantes et atteindre le maximum entre 40 et 45 ans avec 7,81 jours de maladie par année assurée, et 4,95 % de morbidité. L'élévation subite, pendant la première moitié de la première cinquantaine est un fait du hasard, car étant donné le nombre très restreint des années assurées un seul cas de maladie a influencé, fortement la moyenne. Nous devons cependant considérer, que même nos membres les plus âgés, ne sont pas encore des vieillards et que nous n'avons pas encore assez d'expérience pour illustrer le risque de l'âge le plus élevé.

Déjà au moment de la fondation de notre caisse on avait reconnu que les maladies cérébrales auraient une grande importance au point de vue financiel. L'expérience a confirmé ceci, car le nombre excessif des jours de maladie et de morbidité pendant la 38ème, 43ème et 45ème année s'expliquent par la présence de cette maladie. Comme deux nouveaux cas se sont présentés à l'âge de 41 et 42 ans, dont l'un pourra être à la charge de notre caisse pendant longtemps encore, on peut en conclure, que ce danger existe surtout vers la fin de la trentaine et pendant la première moitié de la quarantaine. Comparés aux maladies de la moëlle épinière et aux cas d'aliénation mentale, qui à eux seuls fournissent 60 % du total des jours de maladie, toutes les autres maladies chroniques ne sont que secondaires. Cette constatation sera sûrement une leçon pour l'avenir.

Tableau II.

Année	Nombre des membres	Somme des années assurées	Nombre de malade	Nombre des jours de maladie	par année assurée	
1850	2	20	—	—		
51	4	40	—	—		
52	3	30	—	—	1,1	
53	3	$21^1/_2$	—	—		
54	3	30	4	159		
55	3	$29^1/_2$	1	113		1,2
56	5	49	—	—		
57	3	$29^1/_2$	—	—	1,2	
58	7	$69^1/_2$	2	138		
59	4	39	1	26		
60	6	$59^1/_2$	2	1592 [1]		
61	10	$89^1/_2$	2	266		
62	21	183	5	66	5,3	
63	21	179	2	1512 [2]		
64	27	$201^1/_2$	10	366		
65	12	$101^1/_2$	1	89		4,2
66	20	$162^1/_2$	10	743		
67	29	205	5	1671 [3]	3,7	
68	26	170	6	217		
69	27	129	4	116		
70	26	156	4	131		
71	24	$106^1/_2$	—	—		
72	17	84	2	276	1,0	
73	18	78	1	71		
74	16	$70^1/_2$	2	38		
75	16	64	3	484		
76	14	65	—	—		1,6
77	4	9	—	—		
78	10	$18^1/_2$	—	—		
79	13	21	2	133	3,3	
80	7	7	1	3		
81	1	1	—	—		
82	1	$^1/_2$	—	—		

[1]) Un membre 1575 jours.
[2]) „ „ 1461 „
[3]) „ „ 1529 „

Tombés malades à l'âge de

Age	avec années assurées	Malades	%	avec jours de maladie	sur année assurée	% des malades	Jours de mal. par année ass.
58	2	—	—	—	—		
57	6	—	—	—	—	—	—
56	9	—	—	—	—		
55	12	—	—	—	—		
54	14	2	14	82	5,8		
53	18	—	—	—	—	5,61	3,05
52	20	3	15	190	9,5		
51	25	—	—	—	—		
50	33	—	—	—	—		
49	37	—	—	—	—		
48	42	1	2,4	11	0,2	1,77	0,24
47	46	1	2,1	10	0,2		
46	67	2	3,0	34	0,5		
45	77	6	7,8	1750	22,7		
44	102	5	4,9	263	2,5		
43	123	9	7,3	1844	15,0	4,95	7,81
42	130	4	3,0	486	3,7		
41	153	5	3,2	226	1,5		
40	167	5	3,0	134	0,8		
39	168	5	3,0	246	1,4		
38	173	4	2,3	1584	9,1	2,44	2,62
37	174	2	1,1	143	0,8		
36	141	4	2,7	52	0,3		
35	126	2	1,6	117	0,9		
34	123	3	2,4	504	4,1	2,11	1,69
33	109	2	1,8	26	0,2		
32	92	3	3,3	160	1,7		
31	70	1	1,4	71	1,0		
30	58	1	1,7	132	2,3		
29	47	2	4,2	133	2,8		
28	28	1	3,5	3	0,1	2,50	1,60
27	17	—	—	—	—		
26	6	—	—	—	—		
25	3	—	—	—	—		
24	1	—	—	—	—		
	2419	73				3,01	3,39

Tableau III nous renseigne sur le développement financiel. Les six dernières années y sont seulement comprises, le compte du capital de couverture n'étant pas calculé dès le commencement, ce qui rend impossible une comparaison avec les premières années. La hauteur du capital de couverture doit frapper tous ceux qui connaissent les réserves insuffisantes que possèdent en général les caisses d'assurance contre la maladie. Cette grande somme est un gage d'une sûreté à tous les très grande. La somme totale et celle de la moyenne par membre augmente avec le nombre des membres et celui des âges. (La diminution de frs. 445. — à 445 pendant la 8ème année s'explique par un changement motivé de la calculation d'âge.)

Tableau III.

Fin de la	Fonds de couverture	par membre	Fonds de reserve	par membre	Reserves lolales par membre	Augmenlation moyenne
5ème année	92,698. 19	355. —	11,755. 81	45. —	400. —	
6ème „	111,886. 28	388. —	21,943. 63	76. —	464. —	64. —
7ème „	137,997. 24	455. —	23,119. 37	76. —	531. —	67. —
8ème „	143,641. 81	445. —	45,563. 80	141. —	586. —	55. —
9ème „	165,598. 71	473. —	54,853. 65	157. —	630. —	44. —
10ème „	198,874. —	509. —	56,059. 49	143. —	652. —	22. —

L'augmentation des dépenses pour indemnités se fait sentir dans le développement du fonds de réserve. La part de chaque membre y a quelque peu diminuée pendant la dernière année. En même temps nous avons constaté une plus faible augmentation des réserves totales. Tandis qu'on avait pu verser dans cette caisse pendant les années 1904 et 1905 frs. 64. — resp. frs. 67. =, donc plus de 50 % de la cotisation annuelle, la quoto-part descend rapidement à 55, 44, et pendant la dernière année jusqu'à 22 frs. Ce dernier chiffre est extraordinairement faible mais s'explique par l'admission de 42 nouveaux membres, qui, par leur cotisation d'entrée ont bien contribué à augmenter le fonds de couverture, mais qui n'ont pas éffectué une cotisation analogue au fonds de réserve.

Ceci prouve, qu'aux conditions d'admission actuelles, la réception de nouveaux membres, aussi désirable qu'elle puisse être, pour différentes raisons, constitue pour la caisse plutôt un sacrifice, au point de vue financiel. Pour les adhérent l'admission répresente un véritable cadeau, car ils peuvent participer au fonds de réserve, sans qu'on éxige de rétribution de leur part, en échange. Ce serait un fait à examiner à l'occasion d'une prochaine revision des cotisations d'entrée.

En ce qui concerne l'état de la caisse en général, nous sommes obligés de compter à l'avenir avec le fait, que d'après les tableaux de Kinkelin, on sera obligé de faire des versements notables dans le fonds de couverture pour la plupart des membres (à peu près 90 frs. pour les membres âgés de 35 à 43 ans, et 100 frs. pour les âges au-dessus, ce qui absorbe à peu près 75 % des recettes regulières. Après avoir déduit les frais d'admini-

stration il ne restera que 20 frs. à peu près pour les indemnités en cas de maladie. Hors les jours de maladie ont presque atteint le chiffre 6 par membre et tendent à augmenter encore, ce qui fait, que la différence de 40 frs. au moins doit être couverte par les intérêts du capital. Ceci est possible jusque maintenant, et nous avons le ferme éspoir, que cela continuera ainsi, à moins que nous nous trouvions dans l'obligation de faire des sacrifices extraordinaires à l'avenir. Par contre il semble peu probable — en admettant que le calcul de Kinkelin en ce qui concerne le fonds de couverture, soit juste pour notre caisse aussi, que l'avenir pourra seul nous prouver — que nous puissions élever les prestations de la caisse, ou diminuer celles des membres.

De l'autre côté à ce que nous assurait notre expert Dr Kinkelin lors d'une consultation, il n'existe pour nous aucun sujet de crainte. Dans son rapport en 1903 il s'est basé pour ses calculs concernant le fonds de couverture, sur 15 % d'invalidité pour cause de maladie, ensuite sur 7 % de frais d'administration, et sur un taux de 3 ½ %. Un coup d'œil général sur nos vieux collègues nous prouve que le chiffre 15 % est très élevé, probablement trop élevé, car généralement ceux-ci pratiquent jusqu'à la mort (bien attendu l'invalidité d'àge n'a aucun droit de jouissance). Les frais d'administration n'atteignent pas non plus le chiffre supposé de 7 %, mais seulement à peu près 5,5 %, et enfin nos capitaux sont placés à 3,97 % en moyenne, et rien ne fait prévoir qu'ils puissent baisser prochainement à 3 ½ %. ensuite il existe, en plus du capital de couverture calculé très largement une autre réserve de frs. 56,000.—; somme, que notre expert considère comme très élevé.

Avec cette courte analyse nous voulons commencer courageusement une nouvelle ère, mais pas sans penser avec reconnaissance à tous les collègues qui ont pris une part active à la fondation et depuis, à l'administration de notre société. Au comité surtout, ainsi qu'aux membres passifs nos plus vifs remerciements joints au vœu qu'ils continuent à s'intérêsser et à rester fidèles à notre cause.

Une caisse de secours en cas de maladie qui a déjà pu payer depuis sa courte éxistance à trois membres les sommes de frs. 14,600.—, 15,290.— et 15,750.—, qui en plus possède un fonds de couverture de presque frs. 200,000.—, un fonds de réserve de frs. 56,000.— et un fonds de secours de presque frs. 12,000.—, est digne du plus vif intérêt et de toute la confiance, pas seulement de la part de ses membres, mais de la part de tous les médecins et dentistes.

En terminant le conseil d'administration soumet à l'assemblée générale, les propositions suivantes:

1er D'agréer l'administration ainsi que le compte de la société jusqu'au 30 juin 1909.

2e De donner décharge aux organes de l'administration pour la gestion de l'année écoulée.

3e D'addresser au comité nos remerciements et l'expression de notre profonde reconnaissance pour la consciencieuse et excellente administration.

Zurich, le 5 octobre 1909.

Pour le conseil d'administration,

Le président:

Dr. H. Häberlin.

Nous ferons remarquer à nos assurés que l'encaissement des primes serait facilité de part et d'autre par le versement unique au commencement de l'année, de la somme de Fr. 120.— par l'intermédiaire du service des chèques postaux (IX. 514)

A. Récettes.

Résultat financier de l'exercice 1908/1909.

1° Contributions des membres actifs	Fr.	44,530.—		
2° Finances d'entrée	„	7,300.—		
3° Contributions des membres passifs	„	160.—		
4° Don du Dr. Campart, Lausanne	„	100.—		
5° Indemnité abandonnée à la caisse par M. le Dr. Joh. Kuhn, Nesslau	„	1,825.—		
6° Intérêts des comptes courants	„	454.40		
7° Intérêts des titres	„	8,928.10	Fr.	63,297.50

B. Dépenses.

1° Insertions, etc.	Fr.	121.22		
2° Ports divers et articles de bureau	„	322.—		
3° Rapport annuel et comptes	„	316.65		
4° Achat d'un coffre-fort et d'une armoire aux livres	„	338.10		
5° Imprimés, couverts, livres	„	172.05		
6° Frais de la délégation, du conseil d'administration et du comité	„	504.40		
7° Frais de dépôts, provisions de banque, etc.	„	147.70		
8° Tenue de la caisse Fr. 350.—, Vérification des comptes Fr. 100.—	„	720.—		
9° Poste-Chèque-Conto, frais	„	34.95		
10° Certificat médical	„	10.—		
11° Pro rata d'intérêts des titres acquis	„	10.50		
12° Indemnités aux malades	„	22,320.—		
13° Subvention	„	300.—	Fr.	25,317.57
Excédent des recettes sur les dépenses			Fr.	37,979.93

Doit.

Bilan du 30 juin 1909.

1° Banque cantonale de St-Gall à St-Gall	Obligat.	à $4\frac{1}{4}$%	Fr.	23,000.—
2° Commune politique de Wil	„	„ $4\frac{1}{4}$%	„	10,000.—
3° Canton des Grisons	„	„ $3\frac{1}{2}$%	„	9,875.—
4° Caisse Hyp. cant. Vaudoise	„	„ 4%	„	15,000.—
5° Banque Cantonale Thurgovienne à Weinfelden	„	„ 4%	„	10,000.—
6° Banque des Artisans à Bâle	„	„ 4%	„	10,000.—
7° Banque Hyp. Thurgovienne à Frauenfeld	„	„ 4%	„	10,000.—
8° Société de Crédit Suisse à Zurich	„	„ 4%	„	10,000.—
9° Caisse Hyp. de Genève	„	„ $3\frac{3}{4}$%	„	20,000.—
10° Commune politique de Rorschach	„	„ $3\frac{3}{4}$%	„	10,000.—
11° Caisse Hypothécaire du canton de Bern	„	„ $3\frac{3}{4}$%	„	15,000.—
12° Banque cantonale de Zoug	„	„ 4%	„	20,000.—
13° Banque de Neuchâtel	„	„ 4%	„	20,000.—
14° Société du Crédit Foncier suisse à Zurich	„	, 4%	„	19,950.—
15° Banque cantonale vaudoise	„	„ 4%	„	20,000.—
16° Banque cantonale d'Appenzell A.-Rh.	„	„ 4%	„	10,000.—
17° Banque cantonale de Lucerne	„	„ 4%	„	15,000.—
18° Poste-Chèque-Conto St-Gall			„	2,338.—
19° Banque de Toggenbourg à Wil	Compte courant		„	19,811.—
20° Solde en caisse			„	543.59
			Fr.	270,517.59

Avoir.

1° Capital de couverture	Fr.	198,874.—
2° Réserve des primes	„	3,960.—
3° Fonds de réserve	„	56,059.49
4° Fonds de secours	„	11,624.10
	Fr.	270,517.59

Compte de l'exercice 1908/1909.

Doit.

1° Contributions des membres . . .	Fr.	44,530.—
2° Intérêts des comptes courants . .	„	454.40
3° Intérêts des titres	„	8,928.10
4° Reserve des primes de 1907 . .	„	2,610.—
5° Contribution du fonds de réserve	„	8,288.31
	Fr.	64,810.81

Avoir.

1° Frais d'administration	Fr.	2,687.07
2° Pro rata d'intérêts des titres acquis	„	10.50
3° Remboursement d'intérêts au fonds de secours	„	363.80
4° Remboursement d'intérêts au fonds de réserve	„	2,194.15
5° Réserve des primes	„	3,960.—
6° Indemnités aux malades	„	22,320.—
7° Contribution au capital de couverture	„	33,275.29
	Fr.	64,810.81

Fonds de réserve 1908/1909.

Doit.

1° Situation au 30 juin 1908 . . .	Fr.	54,853.65
2° Finances d'entrée	„	7,300.—
3° Intérêts	„	2,194.15
	Fr.	64,347.80

Avoir.

Contribution au capital de couverture .	„	8,288.31
Situation au 30 juin 1908	„	56,059.49
	Fr.	64,347.80

Comptes du Fonds de secours.

I. Compte annuel.

a. Recettes.

1° Contributions des membres passifs	Fr.	160.—		
2° Intérêts	„	363.80	Fr.	523.80

b. Dépenses.

1° Subvention			„	300.—
Solde actif pour 1908/09			Fr.	223.80

II. Compte de Capital.

1° Situation au 30 juin 1908	Fr.	9,475.—		
2° Don de M. le Dr. J. Kuhn, la moitié de 365 jours d'indemnités de maladie	„	1,825.—		
3° Don de M. le Dr. Campart, Lausanne	„	100.—		
4° Boni de l'exercice	„	223.80		
Situation au 30 juin 1909			Fr.	11,624.10



Procès-verbal de la dixième assemblée générale

Dimanche, 10 octobre 1909, à $11^{1}/_{4}$ heures du matin,

à l'Hôtel Jura, **Berne.**

Sont présents: *Les membres du conseil administratif:* MM. Häberlin, Mercanton, de Quervain, Hegg, Merz, Maillard et M. Haffter; absents excusés: Studer, Jaquet, Bott et Keller.

Les membres du comité: MM. Senn et Grob; absent excusé: M. Heinemann.
12 autres. membres (dont 10 médecins et 2 dentistes).

1° Président Häberlin ouvre la séance, en souhaitant la bienvenue aux membres, qui par leur nombreuse apparition témoignent du vif intérêt que leurs inspire notre caisse d'assurance. Par là nous pouvons aussi constater que la proposition qui avait été faite, de ne pas toujours faire coïncider notre assemblée générale avec l'assemblée d'automne des médecins suisses, a été bonne.

2° Le compte annuel, qu'on a fait parvenir à chaque membre avec l'invitation, a été accepté sans discussion après lecture du rapport de revision complet, préparé par notre expert financiel, Monsieur Weber, directeur de banque à Wyl. Quant à la caisse de secours, il a été conclu d'après une proposition du conseil administratif qu'on n'en disposerait à l'avenir que dans les limites du règlement.

3° Le rapport annuel, rédigé par le Dr. Häberlin est aussi approuvé sans discussion, ainsi que son résumé, comprenant les dix années d'éxistence de notre caisse, accompagné de tableaux explicatifs. Nous ne pouvous que nous réjouir en constatant le développement de notre caisse.

4° Décharge est donnée aux organes de l'administration, et nos plus vifs remerciements sont adressés au comité surtout pour son dévouement et son travail incessant.

5° Les membres du comité ainsi que ceux du conseil d'administration, étant arrivés à la fin de durée de leur charge les élections sont faites.

Le comité est de nouveau confirmé dans ses fonctions à l'unanimité. A notre grand regret trois collègues qui ont participé au conseil d'administration depuis la fondation de la caisse et qui ont beaucoup travaillé dans l'intérêt de celle-ci, nous ont envoyé leur démission. Ce sont Messieurs: Studer, Jaquet et Bott. En remplacement ont été élus: Messieurs Dr. Senn (dentiste), Zürich, Dr. Aemmer, Bâle et Dr. Girard, Grenchen; les autres membres du conseil d'administration sont tous rélus dans leurs fonctions pour une nouvelle période.

Prof. Dr. de Cérenville de Lausanne est de nouveau proposé comme surarbitre et élu. Dr. med. U. Böhi, Zurich IV remplira les fonctions de suppléant.

6° Selon proposition unanime du conseil d'administration ont été élus membres d'honneur, en reconnaissance des grands services rendus à la caisse, le premier président du conseil

d'administration, Dr. **Studer** à Rapperswil, et les trois membres du comité: Dr. **Senn** et Dr. **Heinemann** à Wil ainsi que Dr. **Grob** à Uzwil.

7⁰ Sous la rubrique „Divers" il y a eu une vive discussion en ce qui concerne les moyeus de propagande de notre caisse. D'anciennes propositions sont éxaminées et des nouvelles sont encore faites. Les uns estiment qu'il faudrait s'adresser aux présidents des sociétés médicales, d'autres aux adjoints, et d'autres encore veulent s'adresser aux écoles d'aspirants. et inviter les jeunes médecins à entrer dans notre société; on voudrait aussi de nouveau faire appel à la presse; même un „homme-propagande" vulgo acquisiteur est proposé et discuté, une preuve, que nous sommes au siècle de la réclame. Toutes ces différentes propositions sont acceptées par le président; elles seront examinées et eventuellement éxécutées.

8⁰ Après clôture de la séance vers 1 heure, un simple déjeuner a réuni les membres à „l'Hôtel Jura".

Le président a exprimé sa satisfaction sur le développement de la caisse d'assurance contre la maladie, en termes de joie et de recounaissance, faisant ressortir toutefois, que le but idéal n'est pas encore atteint: assurance sans exception de tous les médecins et dentistes. Chacun devrait s'efforcer de propager autant que possible une assurance rationnelle contre la maladie embrassante des milieus d'habitants toujours plus nombreux. Son toast est porté aux membres d'honneur, qui viennent d'être élus, au vivat, crescat et floreat de l'association et à l'extension d'une assurance rationnelle contre la maladie sur toute la chère population suisse. Au nom des membres, Mr. Ganguillet (Berne) a remercié chaleureusement le conseil d'administration et son président. Ces agréables heures passées en commun ont sans donte aussi contribué à reserrer les liens qui éxistaient entre les collégues et ils se sont séparés la plupart sûrement avec l'intention de revenir l'année prochaine.

Le sécretaire:
Dr. **M. Haffter.**



Liste des membres

du 30 juin 1909.

Comité:

Dr. A. Senn, Wyl, président.
„ F. Grob, Uzwyl, caissier.
„ J. Heinemann, Wyl, secrétaire.
„ A. Walder, Bruggen.

Conseil d'administration:

Dr. H. Häberlin	Zurich, président.
„ F. Mercanton	Montreux, vice-président.
„ M. Haffter	Berg, secrétaire.
„ Aemmer	Bâle.
„ Girard	Grenchen.
„ E. Hegg	Berne.
„ H. Keller	Rheinfelden.
„ H. Maillard	Genève.
„ F. de Quervain	Chaux-de-Fonds.
„ C. Merz	Baar.
„ A. Senn, dentiste,	Zurich.

Délégation:

Dr. Häberlin, Dr. M. Haffter, Prof. F. de Quervain.

Membres d'honneur:

Dr. E. Studer, Rapperswil. Dr. A. Senn, Wyl. Dr. Grob, Uzwyl. Dr. Heinemann, Wyl.

Membres passifs:

Dr. Albrecht, Frauenfeld.
„ Bänziger, Th., Zürich.
„ Blattmann, Richterswil.
„ Dufour, Prof., Lausanne.
„ Forrer, Marthalen.
„ Gampert, Alois, Genève.
„ Garin, Aug., Yverdon.
„ Greppin, Irrenanstalt Rosegg, Solothurn.
„ Haffter, Elias, Frauenfeld. († 4./8. 09)
„ Haltenhoff, Genève.
„ Jonquière, G., Bern.
„ Kuhn, J., St. Gallen.

Dr. Mauchle, A., Baden.
„ v. Muralt, Wilh., Zürich.
„ Niehans, Paul, Bern.
„ Paravicini, Fritz, Tokio.
„ Pestalozzi, X., Männedorf.
„ Prévost, J., Genève.
„ Rahn-Meyer, Zürich II.
„ Röthlisberger, Paul, Baden.
„ Sahli, Prof., Herm., Bern.
„ Stocker, F., Luzern.
„ Widmer, A., Zürich II.

Nombre des membres passifs 23.

Membres actifs:

Dr. Abderhalden, Joh. Jak., Zürich, Alstetten.
„ Adam, Alfred, Basel, Leonhardsgraben 47.
„ Aemmer, F., Basel, Mösbergerstr. 28.
„ Albrecht, Arnold, Weinfelden.
„ Albrici, Emilio, Mesocco
„ Allemann, Max, St. Imier.
„ Amann, Ernst, Winterthur.
„ Amrein, Otto, Arosa.
„ Anderwert, Emil, Zürich I, Kantonsschulstrasse 9
„ Arnd, Carl, Bern, Gutenbergstr. 4.
„ Arnold, Carl, Zug.
„ Audéoud, Henri, Genève, Boule. Helvét.
„ Bachmann, Eduard, Reiden.
„ Bachmann, Heinrich, Arbon.
„ Bastian, J., M., Genève, Boule. Helvé. 15.
„ Bärri, Emil, Vitznau.
„ Baumann, Ernst, Riehen, Basel.
„ Baumgartner, Alb., Brienz.
„ Beck, Jos., Laufenburg.
„ Berger, Joh. Gottlieb, Koppigen, Bern.
„ Berger, A., Reinach.
„ Bertschinger, C. Albert, Thun
„ Besse, Pierre, Genève.
„ Bessermann, Max, Basel, Steinengr. 46
„ Bettez, M., La Tour de Peilz.
„ Beuttner, O., Genève, Place de la fusterie 2.
„ Bion, Ernst, Zürich I, Bahnhofstr. 74.
„ Bircher, Heinrich, Aarau.
„ Bischofberger, Alf., Wyningen bei Burgdorf
„ Boissonnas, Léon, Genève, rue d. Allem.
„ Bollag, Max, Liestal.
„ Bollag, Sam., Stein (Aargau).
„ Bollmann, Emil, Zahnarzt, Interlaken
„ Bonjour, J. H., Lausanne, Avenue Simpl.
„ Bossart, Arthur, Reinach
„ Bost, René, Clarens.
„ Bott, Manfred, Solothurn.
„ Bourdillon, Philipp, Genf, Boulevard des Tranchées 44
„ Bourquin-Lindt, E., Chaux-de-Fonds.
„ Brauchli, Hermann, Kreuzlingen.
„ Brauchli, J. U., Münsterlingen.

Dr. Breitenstein, Albert, Basel, Klarastr. 30
„ Breiter, Wilh., Andelfingen.
„ Briner, Otto, Zürich III.
„ Brodbeck, Adolf, Zahnarzt, Frauenfeld
„ Bruggisser, Walter, Wohlen.
„ Brunner, Karl, Oberwinterthur.
„ Brunner, Robert, Linthal.
„ Brunner, Th., Schinznach.
„ Brunner, Hugo, Rüti
„ Brupbacher, F., Zürich, Badenerstr. 249.
„ Bühler, Anton, Zürich V, Plattenstr. 32.
„ Bucher, Rob., Luzern, Pilatushof
„ Bürcher, Eugen, Brig.
„ Bürgi, Con., Wädenswil.
„ Burckhardt, Ernst, Langenbruck.
„ Buri, Theodor, Basel, Schützengraben 51.
„ Burtolf, Jb., Sins.
„ Buser, E., Basel, Elisabethenstrasse 11.
„ Campart, M., Lausanne, villa Olivier.
„ Cathomas, J. B., St. Gallen, Tellstr. 4
„ Ceresol, Gustav, Rolle
„ Champendal, Marg., Genève, rue de l'université 4.
„ Chapuis, Pièrre, Broc (Fribourg).
„ Chardon, Pierre, Delémont.
„ Christen, Theophil, Bern, Belpst. 71
„ Christen, Paul, Zahnarzt, Zürich, Bahnhofstrasse 16
„ Christiani, H., Genève, Place Bel Air 2.
„ Clément, Gustave, Fribourg, Boulevard de Pirolles.
„ Deck, Casp. Joh., Brugg.
„ Delachaux, Constant, Château-d'Oex.
„ Delay, Gust. Henri, Mezières.
„ Dick, Fritz, Burgdorf.
„ Dick, Joh. Rud., Bern, Zeughausgasse 20.
„ Ditisheim, Max, Basel, Holbeinstr. 88
„ Dösseker, Walter, Aarau.
„ Droz, Louis, Le Locle.
„ Dubois, Charles, Genf, rue St. Léger.
„ Dufour, A., Lausanne, rue du midi 1.
„ Dutoit, Alfr., Burgdorf.
„ Dutrembley, Henry, Bernex, Genève.
„ Duvoisin, Marc, Grandson.

Dr. Dosch, Vincenz, Tiefencastel.
„ Eberle, Adolf, Gossau.
„ Eguet, Jules, Corgémont.
„ Eichenberger, Emil, Beinwyl a. See.
„ Escher, Casp., Irrenanstalt Münsingen.
„ Eugster, Aug., Oerlikon.
„ Fahm, Joh., Friedrich, Basel, Klingengraben 33.
„ Felder, Gottfried, Rorschach.
„ Felix, Paul, Müllheim.
„ Ferri, Arnold, Lugano, Via P. Lucchini.
„ Fingerhuth, Max, Zürich V, Feldeggstr. 64
„ Frey, Conrad, Aarau.
„ Fritsche, Fried., Glarus.
„ Fontana, Emil, Genf, Rue de Neuchâtel 29
„ Fuchs, Johs., Küsnacht b. Zürich.
„ Gander, Georg Emil, Couvet, Grandrue 34
„ Ganguillet, Franz, Bern, Falkenplatz 14.
„ Geering, Ernst, Reconvillier.
„ Gerber, Albert, Bonfol, Jura Bernois.
„ Gilbert, V., Genève, Rue Général Dufour.
„ Girard, Ernst, Grenchen.
„ Gisler, Carl, Altdorf.
„ Gisler, Gideon, Basel, Farnsbergerstr. 37.
„ Glaser, Georg, Münsingen.
„ Glaser, Rob., Muri.
„ Gloor, Arthur, Solothurn, Zeughausplatz.
„ Gonin, Jules, Lausanne.
„ Gonzenbach, Max, St. Gallen.
„ Grämiger, Otto, Trübbach.
„ Grandjean, Emil, Interlaken.
„ von Greyerz, Walter, Münsingen.
„ Grob, August, Affoltern a. Albis.
„ Grob, Fritz, Uzwil.
„ Gsell, Otto, St. Gallen.
„ Gubler, Robert, Turbenthal.
„ Guggenbühl, Herm., Rüschlikon.
„ Gutknecht, Friedr., Basel, Steinenberg 5
„ Gwerder, Jos., Davos-Platz.
„ Gysler, Heinrich, Töss.
„ Geiser, Walter, Ostermundingen.
„ Haag, Hch., Zürich I, Bahnhofstr. 58.
„ Häberlin, H., Zürich IV, Sonneggstr. 16
„ Hægi, Hans, Wetzikon.
„ Hæmig, Gottf., Zürich-Enge, Tödistr. 18.

Dr. Hämmerli, Max, Lenzburg.
„ Häni, Albert, Rüti (Zürich)
„ Haffter, Max, Berg.
„ Halperin, A. J., Uster.
„ Hardegger, Jakob, Bütschwil
„ de la Harpe, Roger, Vevey.
„ Hartmann, Albert, Ober-Uzwil.
„ Hauser, Carl, Stäfa.
„ Hegg, Emil, Bern, Hirschengraben 7.
„ Heinemann, Jos., Wyl.
„ v. Herrenschwand, Max, Moutier.
„ Henggeler, Ad., Rorschach.
„ Herzog, Joseph, Möhlin, Aargau.
„ Heuss, Ernst, Zürich, Theaterstr. 4
„ Hildebrand, Emil, Appenzell.
„ Homberger, Otto, Zahnarzt, Zürich, Bahnhofstrasse 70
„ Honegger, Jean, Thayngen.
„ Honegger, Rud., Egg (Zürich)
„ Hopf, Hermann, Thun.
„ Hophan, Arnold, Näfels.
„ Hosslin, Rud., Basel, Guterstr. 180
„ Hottinger, R., Zürich, Stadelhoferstr. 10.
„ Huber, Armin, Zürich I, Stadthausquai 5
„ Hübscher, Franz, Gossau
„ Hünerwadel, Hch., Rapperswil.
„ Hürlimann, Jos., Unter-Aegeri.
„ Hüsler, Franz, Root, Luzern.
„ Hug, Theophil, Luzern, Museggstr. 20.
„ Humbert, Paul, Neuchâtel, rue du Bassin 8.
„ Hürzeler, Adolf, Aarburg.
„ Jäggi, Pius, Oberrohrdorf.
„ Jaquet, Alfred, Basel.
„ Jaunin, Maurice, Genève, Boulevard du Théatre 8.
„ Jenny, Robert, Jules, St. Gallen.
„ Joss, August, Tramelan-dessus
„ Isler, Otto, Frauenfeld.
„ Jud, Carl, Alb., Lachen-Vonwil.
„ Jung, Paul, St. Gallen, Notkerstr. 10.
„ Kaelin, Mathias, Zürich, Seefeldquai 49.
„ Kälin, Theophil, Dietikon.
„ Kaiser, Frieda, St. Gallen, Steinachstr. 72.
„ Karcher, Hans, Basel, Eulerstr. 33.
„ Keller, Franz, Herm., Rheinfelden.
„ Keller, Kaspar, Wald b. Zürich.

Dr. Kesselbach, Wilh., Altdorf.
„ Koch, Walo, Rorschach.
„ Koller, Herm., Winterthur, Wartstr. 8.
„ Krasting, Carl, Lengnau (Bern)
„ Krayenbühl, Ferd., Zihlschlacht.
„ Kuchenbecker, Aug., Menzingen.
„ Kürsteiner, W., Bern, Mattenhofstr. 17.
„ Kuhn, Hans, Schlieren.
„ Kuhn, Jakob, Alt St. Johann.
„ Kuhn, Johanna, Zürich I, Hirschengraben.
„ Kuhn, Johannes, Nesslau.
„ Küpfer, F., Interlaken, Höhenweg 92.
„ La Nicca, Richard, Bern, Marktgasse 40.
„ Lardy, L. F. Edmond, Genève, rue du Général Dufour 20.
„ Lasserre, A., Grand Saconnex p. Genève.
„ Lassueur, Auguste, Lausanne, Rue Ch. Monnard 1.
„ von Lerber, A., Laupen.
„ Leresche, William, Lausanne, rue de Terreaux 10.
„ Lichtensteiger, A., Schwarzenburg, Bern.
„ Liechti, Emil, Langnau, Kt. Bern.
„ Lindt, Rolf, Lützelflüh.
„ Lindt, Wilhelm, Bern, Theatergasse 8.
„ Louys, E., Genève, rue de carouge 21.
„ Lutz, Otto, Wallisellen.
„ Maillard, Hector, Genève, Place de la Sinagogue 6.
„ Maillart, Alfred, Zahnarzt, Bern, Bundesgasse 18
„ Malé, Louis, Bellinzona.
„ Markees, Emil, Basel, Güterstrasse 146.
„ Markoff, Nicola, Churwalden.
„ Masson, Edgar, Carouge, Place de Marché 23.
„ Matter, Emil, Rorbas.
„ Matter, Frédéric, Oron I. V.
„ Mayer, Max Wilh., St. Gallen, Rorschacherstrasse 67
„ Mauderli, Jac., Schöftland.
„ Meerwein, Hans, Basel, Petersgraben 20
„ Meisser, Benedikt, Davos-Platz.
„ Mercanton, F., Montreux, Grand rue 20.
„ Merz, Carl, Baar.
„ Merz, Hans, Basel, St. Johannring 16.

Dr. Mettler, Emil, Rorschach
„ Meyer, Ernst, Dübendorf.
„ Meyer, Heinr., Basel, Pertersgraben 63.
„ Meyer, Jos., Paul, Herisau.
„ Meyer, Otto, Fontainemelon.
„ Meyer, Walter, Signau.
„ Meylan, Ed. Gust., Chailly s. Lausanne.
„ Michel, Albert, Interlaken, Höhenweg 21.
„ Moser, Friedr., Ruegsauschachen.
„ Mosimann, Ernst, Burgdorf.
„ Müller, Albert, Buch-Mühleberg
„ Müller, Eugen, Zürich II, Alfred Escher-platz 3
„ Müller, Joh., Jac., Rheinfelden.
„ Müller, Oscar, Zahnarzt, Aarau
„ v. Mutach, Alfr., Bern, Schwanengasse 5.
„ Nadler, Jac., Seen b. Winterthur.
„ Näf, Max, Oerlikon.
„ Nägeli, Heinr., Zürich, Stockerstr. 49.
„ Nauer, Carl, Balgach.
„ Nichus, Ludw., Oberhofen a. Thunersee.
„ Niederhäusern, David, Sennwald.
„ Oehninger, Th., Horgen, z. Säntisblick.
„ Olivier, Jean, Genève, rue du Rhône 29.
„ Oppikofer, E., Basel, Steinengraben 38.
„ Ottiger, Hermann, Rorschach.
„ Otz, Hans Vict., Kerzers.
„ Pape, Aug., Basel, unt. Rheinweg.
„ Pauli, Georg, Thun.
„ Peters, Oswald, Davos-Platz.
„ Pfäffli, Charles, Zahnarzt, Genève, Place Neuve 2
„ Pfister, Adolf, Wangen a. d. Aare.
„ Pfisterer, Georg, Heiden.
„ Pfisterer, Rico, Dottikon (Aargau)
„ Pitschi, Ernst, Altstätten.
„ Plattner, Anton, Landquart.
„ Plattner, Placidus, Chur.
„ Pochon, Paul, Lausanne, St-Pierre 13
„ Pometta, Daniele, Brig.
„ de Quervain, Fritz, Chaux-de-Fonds.
„ Rauschenbach, Carl, Schaffhausen, Münsterplatz
„ Real, Robert, St. Gallen.
„ Rebsamen, Aug., Winterthur.
„ Rechsteiner, Joh., Wolfhalden.

Dr. Reh, Theodor, Carouge.
„ Reinbold, P., Lausanne, rue du midi 3.
„ Reinhard, L., Basel, Spalenvorstadt 6.
„ Renggli, Karl Fdr., Luzern, Löwenstr. 10.
„ Respinger, Heinrich, Zahnarzt, Basel, St. Albananlage
„ Reymond, Louis, Fontaines
„ Ribary, Ulrich, Wettingen.
„ Riederer, Ludwid, Buchs, St. Gallen.
„ Rikli, Aug., Langenthal.
„ Ringier, C., Bern.
„ Ris, Otto, Samaden
„ Ritter, Jac., Altstätten.
„ Ritzler, Karl Ludwig, Münchweilen.
„ Rodari, P., Zürich II, Alpenstrasse 3
„ Rœhring, G., Montreux, Grand rue 72.
„ Rösli, Alfred, Pfaffnau, Kt. Luzern.
„ Rohr, Carl Ad., Bern, Thunstr. 2.
„ Rosselet, Eduard, Interlaken
„ Rossier, Guillaume, Lausanne, Square de Georgette 1.
„ Roulet, Ch. Alfred, Colombier.
„ Ruch, Fritz, Mon Repos près Vevey
„ Ruegg, Carl, Zahnarzt, Basel, Leonhardstrasse 59
„ Ruepp, Paul, Merenschwand.
„ v. Rütte, Eugen, Niederbipp.
„ Rummel, Hans, Biel, Kanalgasse 3.
„ Rychner, Eug., Lichtensteig.
„ Schäppi, Theod., Zürich III.
„ Schär, Friedrich, Binningen, Basel.
„ Schaerer, Edmund, Altstätten.
„ Schaffner, G., Basel, Schützengraben 24.
„ Schaffroth, Paul, Nieder-Erlinsbach.
„ Scheidegger, Edwin, Basel.
„ Schenk, Hans, Langnau, Bern.
„ Schenkel, Ernst, Zahnarzt, St. Gallen, Theaterplatz 2
„ Schenker, Gottlieb, Aarau.
„ Scherb, Alb., Bischofszell.
„ Scheuchzer, Eugen, Eglisau.
„ Schiess, Wilhelm, Spiez.
„ Schilling, Hans, Olten.
„ Schlatter, Karl, Zürich, Rigistr. 31.
„ Schlatter, Rud., Heinr., Adliswil.
„ Schlegel, H., Biel, Unionsgasse 7.

Dr. Schlittler, Emil, Schwanden.
„ Schlosser, H., Basel, Missionsstr. 49.
„ Schlumpf, Walter, Thalwil.
„ Schmid, Joseph, Baar.
„ Schmuziger, Fritz, Aarau.
„ Schoch, Adolf, Wülflingen.
„ Schönemann, Adolf, Bern, Gutenbergstr.
„ Schreiber, Ernst, Thusis.
„ Schulthess, Emil, Zürich IV.
„ Schulthess, Herm., Zürich V.
„ Seiler, Alfred, Interlaken.
„ Seiler, Herm., Bern, Marktgasse 10.
„ Semadeni, Bernardo, Davos-Platz.
„ de Senarclens, Victor, Versoix.
„ Senn, Alb., Wyl (St. Gallen).
„ Senn, Albert, Zahnarzt, Zürich, Bahnhofstrasse 12
„ Sidler, Ernst, Zürich III.
„ Siegfried, A., Zürich, Zurlindenstr. 78.
„ Siegfried, Fritz, Wildegg.
„ Siegrist, Robert, Thun
„ Simonett, Benedikt, Frick.
„ Sommer, Ernst, Winterthur.
„ Sonderegger, Hermann, Heiden.
„ Soutter, Paul, Aigle,
„ Spalinger, Paul, Zürich, Limmatquai 8
„ Speiser, Emil, Degersheim.
„ Spengler, Lucius, Davos-Platz.
„ de Speyr, Theod., Chaux-de-Fonds.
„ Spirig, Joh. Wilh., St. Gallen.
„ Stahel, Jakob, Bülach.
„ Staub, Hans, Davos-Platz.
„ Steiger, Adolf, Zürich, Bahnhofstr. 94.
„ Steiner, Jakob, Kaltbrunn.
„ Steinlin, Maurice, St. Gallen.
„ Straumann, Hermann, Waldenburg.
„ Strelin, Alex., Bern, Marktgasse 39.
„ Streuli, Werner, Degersheim.
„ Studer, Eduard, Rapperswil.
„ Studer, Max, Arbon.
„ Sturzenegger, Carl, Zürich I.
„ Strasser, Paul, Interlaken.
„ Stucki, Rob., Meiringen.
„ Sues, Eduard, Genève, Quai de l'Ile.
„ Sulzer, Max, St. Gallen.
„ Suter, Fritz, Basel, Missionsstr. 33.

Dr. Suter, Gottlieb, Zürich, Stauffacherstr. 37.
„ Sutter, Hans, St. Gallen, Ob. Graben 12.
„ Taillens, J., Lausanne, rue Madelaine 1.
„ Testaz, Auguste, Bex.
„ Thiersch, Wilhelm, Zahnarzt, Basel, St. Albananlage 9
„ Tissot, Léon, Genève, Place de Cirque 3.
„ Tognola, Marco, Ascona, Tessin.
„ Torriani, Gaudenz, Chur.
„ Tramêr, D., Basel, Klingentalgraben 37.
„ Tuscher, Charles, Salavaux.
„ De Trey, Victor, Zahnarzt, Basel
„ Ullmann, Oskar, Mammern.
„ Ulrich, Alfr., Zürich, Südstr. 150.
„ Valentin, François, Bern, Laupenstr. 7
„ Valette, Arnold, Genève, Corraterie 22.
„ Vannier, Arnold, Therwil.
„ Veraguth, Otto, Zürich.
„ Verdan, Robert, St-Aubin.
„ Vittoz, Roger, Verrières.
„ Voegeli, Gottl., Thun.
„ Vogelbach, Hans, Basel.
„ Vogt, Arthur, Zahnarzt, Solothurn
„ Vogt, Rob., Bern, Bubenbergplatz 7.
„ Vuilleumier, Paul, Territet.
„ Vuithier, Auguste, Zürich I.
„ Vulliet, H., Lausanne, Beau séjour 14.

Dr. Wagner, Ernst, Bern, Münsterplatz 8.
„ Walder, August, Bruggen.
„ Walter, Ernst, Mettmenstetten.
„ Weber, Fritz, Zürich, Sonnenquai 16.
„ Weber, R., Genève, Asile de Bel Air.
„ Wehrlin, Curt, Zürich III.
„ Weiss, Hans, Grabs.
„ Weltert, Jos., Neuenkirch, Kt. Luzern.
„ Wenner, Otto, St. Gallen, Frohngartenstrasse 5
„ Wille, Walter, Flawil.
„ Willener, G. A., Latterbach, Erlenbach.
„ Willimann, Hans, Sachseln.
„ Wormser, Edm., Basel, Leonhardsgr. 10
„ Wüst, Max, Zahnarzt, Burgdorf
„ Wyler, Moritz, St. Gallen, Poststr. 6.
„ Wyler, Bertha, Zürich I, Bahnhofstr. 78
„ Wyss, Otto, Gerlafingen.
„ v. Wyss, Max, Steffisburg
„ Yersin, Charles, Payerne.
„ Zäch, Wilhelm, Oberriet.
„ Zbinden, Henri, Interlaken.
„ Zimmermann, Alfred, Zurzach
„ Zimmermann, Arthur, Oerlikon.
„ Zollikofer, Richard, St. Gallen.
„ Zuber, Bertrand, Glattfelden.
„ Zürcher, Clemens, Cham.

Nombre des membres actifs 391.



CAISSE D'ASSURANCE

des

MÉDECINS SUISSSE CONTRE LA MALADIE

Douzième Rapport annuel

comprenant

l'exercice 1910/1911.

Typ. J. Lang & Co., Zürich IV.

Douzième Rapport du Conseil administratif

pour

l'exercice de 1910/1911.

Messieurs et chers confrères,

Votre rapporteur a la satisfaction de vous présenter les comptes d'un exercice éminemment réjouissant.

Le conseil administratif, sur la proposition présentée à la dernière assemblée générale par MM. Maillard et Gonin, joignit au dernier rapport annuel, un chaleureux appel aux femmes des confrères qui n'avait pas encore pu prendre la décision de faire partie de notre association. Cet appel leur expliquait les avantages de la Caisse des malades et en particulier les secours bienfaisants pour les maladies de longue durée et parfois incurables de leur époux et soutien.

Le résultat ne se fit pas attendre. Le nombre des inscriptions passa de 26 en 1909/1910 à 48 en 1910/1911, ce qui non seulement provoqua une extension plus considérable de notre utile institution, mais encore influença très favorablement notre situation financière par le rajeunissement des membres.

Ce nouvel essor fut accueilli avec joie par l'administration. Il en résulta naturellement une augmentation de travail pour le Comité qui dut tenir 5 séances. Il va de soi que les demandes d'admission qui arrivèrent immédiatement après l'une de ces séances ne purent pas recevoir une aussi prompte solution que les impétrants et le Comité lui-même l'avaient désiré, mais il n'est pas possible de demander à des collègues occupés et qui le font par complaisance, d'augmenter le nombre des séances. Nous prions donc chacun de bien vouloir tenir compte des circonstances.

La marche des affaires ne rencontre pas positivement de difficultés, cependant le Comité a été souvent désagréablement impressionné par le ton de certaines lettres, remarque, soit dit en guise de consolation, qu'il partage avec d'autres institutions médicales.

Par contre, il lui est arrivé et même assez souvent de recevoir de chaleureux remerciements de membres qui ont jouit des bienfaits de la mutualité.

A côté du règlement des affaires courantes, le comité eut à s'occuper de l'étude du «rachat des assurances», question qui lui avait été demandée par l'assemblée générale et qui est à l'ordre du jour de cette séance.

La Délégation a tenu une séance dans laquelle, après examen du compte, elle a pu se convaincre à nouveau combien concencieusement le Comité s'efforce de veiller aux intérêts de la Société et de ses membres.

Les demandes d'admission furent au nombre de 48 dont 47 furent prises en considération (parmi lesquelles 2 dentistes). Une seule demande fut donc rejetée, ce qui prouve que les admissions se font malgré un examen scrupuleux dans un esprit bienveillant. Un

Aux femmes des médecins et dentistes suisses!

Madame,

L'année dernière, le Conseil d'administation a déjà essayé d'intéresser les femmes des médecins à notre «Caisse d'assurance des médecins suisses contre la maladie». Le succès de cette tentative nous engage à la renouveler, dans l'espoir de vaincre ici ou là les derniers scrupules de quelques-unes d'entre vous.

Notre Société a surtout pour but d'assurer les médecins contre les conséquences des maladies chroniques, qui ne sont, hélàs pas rares parmi nous et qui mettent souvent les familles dans l'angoisse; elle a, de ce fait, le caractère d'une assurance contre l'invalidité temporaire ou permanente.

Là où une maladie de longue durée a arrêté pour longtemps l'activité et le pain du médecin, elle entre en scène comme un sauveur puisqu'elle assure au médecin malade une pension annuelle de 3650 francs, et cela aussi longtemps qu'il ne peut reprendre ses occupations; elle préserve ainsi de la misère un foyer autrefois prospère. Après 12 ans d'existence nous avons déjà 3 membres qui ont retiré de la caisse 21,900, 22,600 et 23,050 francs, et pour lesquels notre société a opéré ainsi un véritable sauvetage de la misère.

Ce n'est pas tout; nous assurons aussi contre les conséquences des maladies passagères; dès le 20e jour de la maladie nous payons 10 francs par jour de chômage; c'est toujours un soulagement bienvenu et souvent cette somme permet de consacrer plus de temps à un rétablissement complet.

Enfin, grâce aux contrats que nous avons conclus avec la Société d'assurances «la Bâloise», nos membres peuvent s'assurer à prix réduits sur la vie et contre les accidents.

Notre cotisation annuelle est de 120 francs par année, soit 10 francs par mois; il n'y a pas de droit d'entrée pour les candidats âgés de moins de 30 ans; ce droit est de 25 francs de la 31e à la 33e année, de 50 francs de la 34e à la 35e année; il augmente d'année en année pour atteindre 450 francs pendant la 40e année. Si pour une raison ou pour une autre, des difficultés pécuniaires empêcheraient soit l'entrée dans la Soicété, soit la continuation du paiement des cotisations, il n'y aurait qu'à s'adresser à notre «Fonds de secours» dont les ressources sont destinées à verser à la Caisse les droits d'entrée ou les cotisations de ceux qui sont momentanément dans la gêne.

Notre Caisse a une base financière de toute solidité; les cotisations peuvent donc être considérées comme des versements à une caisse d'épargne.

Madame! Votre mari est exposé, comme tout autre médecin et même au début de sa carrière, à des maladies de longue durée; son entrée dans notre société vous donnerait au moins un sentiment de tranquilité et de sécurité; et c'est pourquoi nous espérons vous rendre un service personnel en attirant votre attention sur notre Caisse.

Veuillez agréer, Madame, nos respectueuses salutations.

Au nom du Conseil d'administration:
Dr. H. Häberlin, président.

NB. Veuillez remplir le verso de cette feuille et adresser le formulaire à M. le Dr. Senn à Wyl (Saint-Gall) qui est à votre disposition pour tous renseignements complémentaires que vous pourrez désirer.

Caisse d'assurance des médecins suisses contre la maladie.

Le médecin suisse soussigné désire faire partie de la Caisse d'assurance des médecins suisses contre la maladie. Il déclare connaître les statuts, se soumettre à leurs dispositions, et répondre de bonne foi aux questions ci-dessous.

1. *Quels sont vos noms et prénoms ?* . . .
   Quel est votre lieu d'origine ? . . . .
   Quel est votre domicile et votre adresse ?
   Quelle est la date de votre naissance ?
   Comment s'appelle votre père ? . . .
   Où et quand êtes-vous entré en possession du diplôme fédéral de médecin ou du diplôme concordataire ? . . . . .

2. *Etes-vous marié ?* . . . .

3. *Connaissez-vous chez vos parents ou chez vos frères et sœurs des cas de maladies chroniques telles que tuberculose, épilepsie, affections mentales, affections de la moëlle épinière, maladies des reins, diabète, goutte, rhumatisme articulaire, syphilis etc. ?* . . . . . .

4. *De quelles maladies ou accidents avez-vous déjà souffert ou souffrez-vous encore ?* . . . .
   Quand et combien de temps vous êtes-vous trouvé dans l'incapacité de travailler ?
   Les maladies ci-dessus ont-elles laissé chez vous une trace et en êtes-vous incommodé ? . . . .

5. *Etes-vous actuellement en parfaite santé et en état de travailler ?* . . . . . .
   Depuis quand l'êtes-vous sans interruption ? . . . .
   Etes-vous apte au service militaire. Si non, pourquoi pas ? . . . .

6. *Etes-vous habitué à l'usage temporaire ou régulier d'un toxique ? (Morphine, Cocaïne, Mercure, Arsenic)* . . . . .

7. *Etes-vous déjà assuré contre la maladie dans une autre société ?* . . . . . .
   Avez-vous déjà été refusé par une Société d'assurance sur la vie ou contre les accidents ? . . . .
   Si oui, pourquoi ? . . . .

8. *Observations :* . . . .

Je déclare avoir répondu selon la vérité aux questions ci-dessus et n'avoir dissimulé aucun fait de nature à renseigner sur l'état de ma santé.

Domicile : . . . . *le* *191*

Signature :

Renvoyer ce formulaire rempli et signé à Mr. le Dr. Senn à Wyl (St-Gall).

cas s'est présenté où il s'agissait d'une réadmission après un malentendu qui avait occasionné une démission. Nous avons eu une diminution de 5 membres, dont 3 (Duvoisin, Hürlimann et Masson) sont décédés et 2 ont démissionné. L'un de ces derniers se fâcha à propos des 20 jours du temps de carence dont il n'apprit l'existence que pendant sa maladie. L'autre trouva si injuste et si vexatoire l'article des statuts pourtant très explicite, indiquant que la maladie ne compte pour la Caisse d'assurance que du jour où la déclaration en a été faite, qu'il donna sa démission et la maintint malgré toutes nos explications. Le Conseil d'administration qui voue toute son attention à des faits semblables et les regrette, serait disposé à proposer une modification du modus vivendi. Il est du reste juste de dire que le Comité tient toujours compte des circonstances d'une façon indulgente mais il doit cependant s'attacher strictement à la lettre lorsque c'est uniquement la négligence et l'oubli des statuts qui ont occasionné une déclaration trop tardive.

Le nombre des membres passifs a diminué de 2. Nous déplorons la mort du Prof. Marc Dufour et de notre confrère Forrer, qui dès le debut ont soutenu notre institution. Nous regrettons également la démission du Prof. Niehans de Berne.

La Société odontologique suisse est venue dernièrement s'ajouter à nous.

Le tableau suivant donne la répartition des membres actifs (455 dont 28 dentistes):

		Diminution	Augmentation	Total			Diminution	Augmentation	Tota
Uri	3	—	1	4	Grisons	12	—	-	12
Schwyz	—	—	—	—	Thurgovie	10	—	1	11
Unterwalden	2	—	—	2	Vaud	25	—	11	36
Lucerne	6	—	2	8	Neuchâtel	10	1	1	10
Zurich	75	—	6	81	Soleure	8	—	1	9
Glaris	4	—	1	5	Schaffhouse	3	—	—	3
Zoug	5	1	—	4	St-Gall	53	—	3	56
Berne	74	1	8	81	Argovie	33	1	1	33
Fribourg	3	—	1	4	Tessin	3	—	—	3
Bâle	43	—	3	46	Valais	3	—	1	4
Appenzell	5	—	1	6	Genève	33	1	5	37
						413	5	47	455

L'âge moyen est descendu à 39,1 (41,6 en 1910). Les nouveaux membres étaient âgés en moyenne de 33,62 ans et ont ainsi influencé très favorablement l'âge moyen.

Malades: Il est resté 8 malades de l'année dernière. Des 19 nouveaux malades, 18 furent admis, donc en tout 26 (21 l'année dernière). Il y eut 2762 jours de maladie (2493) par erreur 16 jours de maladie n'ont pas encore été portés au comptes de cette année. Ce qui fait 6,07 jours par membre (6,0) donc une légère augmentation.

Nous indiquons comme suit les maladies et les jours de maladie:

Diabète, neurasthénie	365	Pleurésie sèche	20
Polynevrite	365	Pleurésie séreuse	62
Névrose	365	Névrose cardiaque	125
Paralysie	365	Surmenage	84
Phthisie pulmonaire	365	Neurasthenie	137
Hemoptisie	53	Enterite	17
Hemoptisie	54	Typhlite	40
Pneumonie	3	Typhus	3

Influenza	11	Infection de la main	14
Rheumatisme articulaire	61	Infection (recidive)	12
» »	96	Sinusite frontale	17
Pachymeningite	7	Phlegmon du cou	46
Purpure hémorrhagique	31	Glaucôme	25
			2762

Si nous ajoutons encore aux 2762 jours de maladie les 20 jours de temps de carence des nouveaux malades (soit 19—1 à cause de la recidive) $= 18 \times 20 = 360$, la morbidité totale s'élèverait ainsi de 13 % à 6,9 jours par membre.

Le résultat des comptes est satisfaisant. Cependant il a du été prélevé fr. 255.70 sur le fonds de réserve pour parfaire le capital de couverture. L'assemblée générale d'aujourd'hui n'a donc pas de décision à prendre pour l'utilisation de l'excédent de l'exercice, cependant il est bon de noter que malgré ce prélévement le fonds de réserve s'est augmenté de fr. 6236.—.

Pour bien juger ce prélévement, il faut se rappeler que d'après les statuts, les intérêts du fond de réserve lui sont bonifiés tandis qu'ailleurs ils sont toujours ajoutés aux recettes de l'exercice.

Grâce aux nombreuses et généreuses cotisations des membres passifs et de plusieurs donateurs, l'actif de la Caisse de secours est de nouveau monté de fr. 2759.55 et possède déjà un sérieux capital. Comme l'emploi statutaire de cette caisse se présente plus rarement qu'on ne l'avait prévu, notre société se trouvera bientôt dans l'agréable obligation d'étudier l'extension de son champ d'activité et il ne manquera certainement pas de bonnes œuvres à secourir. En attendant un cordial merci aux généreux donateurs.

M. le colonel Kindler, agent générale de la «Bâloise» me communique obligeamment que le nombre de nos membres qui profitent des avantages offerts à notre association, augmente constamment. 59 membres ont obtenu ainsi un rabais de fr. 1086.90 sur leur police d'assurance sur la vie et 26 autres ont jouit d'une réduction de fr. 663.75 sur leur assurance-accident.

Nous terminons ce rapide aperçu avec le sentiment réconfortant que la caisse d'assurance des médecins suisses contre la maladie est en excellente voie de prospérité et d'accroissement et que déjà maintenant elle forme un anneau solide et indispensable dans la chaîne de la solidarité médicale.

Puisse notre entreprise grandir par l'augmentation de nouveaux membres, puisse-t-elle toujours trouver des gardiens actifs, fidèles et dévoués, tel est en finissant le souhait du rapporteur.

Le conseil administratif soumet à l'Assemblée générale les propositions suivantes:

1. Approuver les comptes et la gestion des affaires pour l'exercice 1910/1911.
2. Donner décharge au Conseil d'administration pour l'éxercice écoulé.
3. Voter des remerciements au Comité pour sa bonne gestion et lui exprimer la reconnaissance des sociétaires pour son devouement désintéressé.

Lucerne, le 1er octobre 1911.

Au nom du Conseil administratif,

Le président:

Dr. H Häberlin.

A. Récettes.

Résultat financier de l'exercice 1910/1911.

1° Contributions des membres actifs		Fr.	51,960.—		
2° Finances d'entrée		„	3,975.—		
3° Contributions des membres passifs		„	140.—		
4° *a)* Don du Dr. Campart, Lausanne	Fr. 100.—				
b) „ „ Dr. Hürlimann, Unterägeri	„ 70.—				
c) Anonyme	„ 50.—				
d) Indemnité abandonnée à la caisse par M. le Dr. Joh. Kuhn, Nesslau	„ 1,825.—	„	2,045.—		
5° Intérêts des comptes courants		„	676.10		
6° Intérêts du Compte des Chèques postaux . .		„	91.55		
7° Intérêts des titres		„	11,746.75		
8° Remboursements des ports		„	187.45		
9° Remboursements d'indemnités à un malade .		„	200.—	Fr.	71,022.25

B. Dépenses.

1° Insertions, etc.	Fr.	255.30		
2° Ports divers et articles de bureau	„	249.80		
3° Rapport annuel et comptes	„	250.—		
4° Imprimés, enveloppes, livres	„	223.20		
5° Frais du conseil de surveillance, du conseil d'administration et du comité	„	476.45		
6° Frais de dépôts, provisions de banque, etc. .	„	264.85		
7° Tenue de la caisse, Vérification des comptes .	„	720.—		
8° Compte des Chèques postaux, frais	„	58.95		
9° Indemnités aux malades	„	27,460.—	Fr.	29,958.55
Excédent des recettes sur les dépenses			Fr.	41,063.70



Compte de l'exercice 1910/1911.

Doit.			Avoir.		
1° Contributions des membres . . .	Fr.	51,960.—	1° Frais d'administration	Fr.	2,498.55
2° Intérêts des comptes courants . .	„	676.10	2° Remboursement d'intérêts au fonds de secours	„	574.55
3° Intérêts du Compte des Chèques postaux	„	91.55	3° Remboursement d'intérêts au fonds de réserve	„	2,516.85
4° Intérêts des titres	„	11,746.75	4° Addition à la réserve des primes .	„	3,030.—
5° Remboursements de ports . . .	„	187.85	5° Indemnités aux malades	„	27,460.—
6° Remboursements d'indemnité . .	„	200.—	6° Contribution au capital de couverture	„	29,038.—
7° Remboursements du fonds de réserve	„	255.70			
	Fr.	65,117.95		Fr.	65,117.95

Fonds de réserve 1910/1911.

Doit.			Avoir.		
1° Situation au 30 juin 1910 . . .	Fr.	62,921.79	Contribution au capital de couverture .	Fr.	255.70
2° Finances d'entrée	„	3,975.—	Situation au 30 juin 1911	„	69,157.94
3° Intérêts	„	2,516.85			
	Fr.	69,413.64		Fr.	69,413.64

Comptes du fonds de secours.

I. Compte annuel.

a. Recettes.

1° Contributions des membres passifs	Fr.	140.—		
2° Intérêts	„	574.55	Fr.	714.55

b. Dépenses.

	„	—.—
Solde actif pour 1910/11	Fr.	714.55

II. Compte de Capital.

1° Situation au 30 juin 1910	Fr.	14,364.05		
2° *a)* Don de M. le Dr. J. Kuhn	„	1,825.—		
b) „ „ M. le Dr. Campart, Lausanne	„	100.—		
c) „ „ M. le Dr. Hürlimann, Unterägeri	„	70.—		
d) Anonyme	„	50.—		
4° Boni de l'exercice	„	814.95		
Situation au 30 juin 1911			Fr.	17,123.60

Bilan du 30 juin 1911.

Doit.

1° Banque cantonale de St-Gall à St-Gall	Obligat. à 4 et 4¼%	Fr.	33,000.—
2° Commune politique de Wil	„ „ 4%	„	10,000.—
3° Banque Hyp. Thurgovienne à Frauenfeld	„ „ 4 et 4%	„	20,000.—
4° Société de Crédit Suisse à Zurich	Obligat. à 4%	„	10,000.—
5° Caisse Hyp. de Genève	„ „ 3¾%	„	20,000.—
6° Caisse Hypothécaire du canton de Berne	„ „ 3¾%	„	15,000.—
7° Banque cantonale de Zoug	„ „ 4%	„	20,000.—
8° Banque cantonale de Neuchâtel	„ „ 4%	„	20,000.—
9° Société du Crédit Foncier suisse à Zurich	„ , 4%	„	19,950.—
10° Banque cantonale vaudoise	„ „ 4%	„	20,000.—
11° Canton des Grisons	„ „ 3½%	„	9,875.—
12° Caisse Hyp. cant. Vaudoise	„ „ 4%	„	15,000.—
13° Banque cantonale d'Appenzell A.-Rh.	„ „ 4%	„	10,000.—
14° Banque cantonale de Lucerne	„ „ 4%	„	15,000.—
15° Banque cantonale Soleuroise à Soleure	„ „ 4%	„	15,000.—
16° Banque cantonale d'Obwalden à Sarnen	„ „ 4%	„	5,000.—
17° Caisse d'Epargne d'Uri à Altorf	„ „ 4%	„	5,000.—
18° Banque cantonale de Bâle-Campagne à Liestal	„ „ 4%	„	10,000.—
19° Banque cantonale de Schaffhouse	„ „ 4%	„	10,000.—
20° Banque des Artisans à Bâle	„ „ 4%	„	10,000.—
21° Caisse Hyp. St-Gall	„ „ 4¼%	„	10,000.—
22° Banque Cantonale Thurgovienne à Weinfelden	„ „ 4%	„	10,000.—
23° Commune politique de Rorschach	„ „ 3¾%	„	10,000.—
24° Banque cant. d'Aargovie à Aarau	„ „ 4¼%	„	10,000.—
25° Banque de l'Etat de Fribourg	„ „ 4¼%	„	10,000.—
26° Poste-Chèque-Conto St-Gall		„	1,033.65
27° Banque de Toggenbourg à Wil	Compte courant	„	4,158.—
28° Solde en caisse		„	213.89
		Fr.	348,230.54

A voir.

1° Capital de couverture	Fr.	252,439.—
2° Réserve des primes	„	9,510.—
3° Fonds de réserve	„	69,157.94
4° Fonds de secours	„	17,123.60
	Fr.	348,230.54

Procès-verbal de la douzième assemblée générale

Dimanche, le premier octobre 1911, à 2 heures de l'après-midi,

au restaurant « Flora » à **Lucerne.**

Membres présents: Du Conseil d'administation: Häberlin, Waegeli, Senn (médecin-dentiste) et Haffter, les autres membres se sont fait excuser.

Du Comité: Senn, Grob et Walder; s'est fait excuser Heinemann.

4 autres sociétaires, parmi eux notre membre honoraire Studer.

---

1. Le président Häberlin salue cordialement les sociétaires présents dont le nombre est malheureusement trop restreint; il s'adresse particulièrement à notre membre honoraire, le Dr. Studer, l'un des fondateurs et des membres les plus zélés de notre caisse d'assurance.

2. Compte annuel. Le caissier Grob donne quelques explications touchant les comptes, dont tous ont reçu un résumé en même temps que la convocation pour cette assemblée; le rapport consciencieux du vérificateur des comptes choisi par le Comité est très élogieux; il a trouvé que les livres étaient très bien tenus et il propose d'accepter les comptes avec remerciements à l'adresse du caissier. — C'est ce que fait l'assemblée générale à l'unanimité.

3. Le rapport annuel dont lecture est donnée par le président Häberlin, est ratifié et décharge en est donnée aux organes administratifs.

4. Le prof. de Cérenville (Lausanne) et le Dr. Böhi (Zurich) sont confirmés comme surarbitre et suppléant.

5. Modifications des statuts.

a) Proposition du comité concernant les sociétaires en congé et les démissionnaires.

Le président Häberlin rapporte sur les changements proposés à l'article 34 des statuts, changements dont le texte se trouve dans la convocation à l'assemblée générale; l'une après l'autre des quatres propositions est discutée et soumise au vote. — L'alinéa 3 s'appliquera selon toute probabilité seulement aux membres qui s'établiront définitivement à l'étranger; il faudra spécialement encore renvoyer à l'article 19. L'alinéa 6 sera rédigé comme suit: Lorsqu'un sociétaire désire sortir de la caisse d'assurance, le conseil d'administration décide, sur le préavis du comité, à quel moment et dans quelles conditions l'un ou l'autre des modes de procéder devra être appliqué. — Les quatres propositions sont adoptées séparément, puis dans leur ensemble par une majorité de deux tiers des votants.

b) Puisque l'assemblée générale venait de réviser les statuts, on lui soumit encore quelques modifications rédactionnelles, nécessités par l'admission des dentistes. Toutes furent admises.

c) D'une importance plus générale sont les modifications des articles suivants des statuts:

L'art. 26 est modifié dans ce sens qu'un sociétaire malade peut annoncer le début de sa maladie soit par lettre chargée soit par un certificat médical délivré dans les dix premiers jours de sa maladie; dans ce dernier cas le premier jour de maladie est celui du commencement de l'incapacité totale de travail mentionné dans le certificat.

L'alinéa 3 de l'art. 32 sera rédigé comme suit: Les rechutes survenant dans les deux premières années donnent droit au paiement de l'indemnité dès le premier jour.

En outre on décide de nommer dorénavant le surarbitre et son suppléant pour une durée de trois ans (art. 37).

Par contre on rejeta une proposition visant à supprimer ou à restreindre le non-paiement de l'indemnité pendant les 20 premiers jours; l'assemblée admit que ces sommes, qui augmenteraient d'un septième le montant des indemnités à payer ne représentaient pas un secours bien important pour chaque sociétaire malade. Une proposition d'étendre l'admission des dentistes à tous ceux qui sont porteurs d'un diplôme fédéral fut également repoussée.

6. Divers. La délégation et le comité s'étaient déjà souvent préoccupés du dépôt le plus rationnel de nos titres et avaient décidé de les déposer à deux endroits. M. le Dr. Senn, dentiste, demande aujourd'hui que nous déposions nos titres, dont la valeur dépasse actuellement fr. 350.000.—, dans une autre banque. tandis que les coupons détachés de ces titres resteraient comme jusqu'à présent à Wil.

Le comité propose que, pour donner satisfaction aux vœux émis par certains sociétaires, l'on déduise un escompte de fr. 4.50 à ceux qui paient leur prime annuelle en une seule fois. Cette faveur ne sera accordée qu'aux collègues qui règlent leurs primes jusqu'au 14 janvier.

Afin d'augmenter le recrutement de nouveaux sociétaires on adressera, ainsi que l'année précédente, un appel aux épouses des médecins qui n'ont pas encore pu se décider à entrer dans notre caisse d'assurance.

C'est en nous exposant quelques vues intéressantes sur l'avenir de l'institution qui nous est chère et en nous indiquant de quelle façon elle pourrait encore s'améliorer et se compléter, que M. le président Häberlin clôt l'assemblée générale; il remercie les participants de l'intérèt qu'ils ont apporté à la discussion qui s'est prolongée jusqu'après 5 heures.

Le secrétaire:
Dr. M. Haffter.

Liste de membres

du 30 juin 1911.

Comité:

Dr. A. Senn, Wyl, Président.
,, F. Grob, Uzwyl, Caissier.
,, J. Heinemann, Wyl, Secrétaire.
,, A. Walder, Bruggen, Suppléant.

Conseil d'administration:

Dr. H. Häberlin	Zurich, Président.
,, F. Mercanton	Montreux, Vice-président.
,, M. Haffter	Berg, Secrétaire.
,, Aemmer	Bâle.
,, Girard	Grenchen.
,, E. Hegg	Berne.
,, H. Keller	Rheinfelden.
,, H. Maillard	Genève.
,, Ch. Wægeli	La Chaux de Fonds.
,, C. Merz	Balgach.
,, A. Senn, dentiste	Zurich.

Délégation:

Dr. H. Häberlin. Dr. M. Haffter. Dr. C. Merz.

Membres d'honneurs:

Dr. E. Studer, Rapperswil. Dr. A. Senn, Wyl. Dr. Grob, Uzwyl. Dr. Heinemann, Wyl.

Membres passifs:

Dr. Albrecht, Frauenfeld
,, Bänziger, Th., Zürich
,, Blattmann, Richterswil
,, Garin, Aug., Yverdon
,, Greppin, Irrenanstalt Rosegg, Solothurn
,, Haltenhoff, Genève
,, Jonquière, G., Bern
,, Kuhn, J., St. Gallen
,, Mauchle, A., Baden
,, Munzinger, Walter, Olten
Dr. v. Muralt, Wilh., Zürich
,, Paravicini, Fritz, Tokio
,, Pestalozzi, X., Männedorf
,, Prévost, J., Genève
,, Rahn-Meyer, Zürich II
,, Röthlisberger, Paul, Baden
,, Sahli, Prof., Herm., Bern
Schweiz. Odont. Gesellschaft
Dr. Stocker, F., Luzern
,, Widmer, A., Zürich II

Nombre des passifs 20.

Membres actifs:

Dr. Abderhalden, Joh. Jak., Zürich, Alstetten.
„ Adam, Alfred, Basel, Leonhardsgraben 47.
„ Aemmer, F., Basel, Mosbergerstr. 28.
„ Albrecht, Arnold, Zürich III
„ Albrici, Emilio, Mesocco
„ Allemann, Max, Liestal
„ Amann, Ernst, Winterthur.
„ Amrein, Otto, Arosa.
„ Anderwert, Emil, Zürich I, Paradeplatz 5
„ Arnd, Carl, Bern, Gutenbergstr. 4.
„ Arnold, Carl, Zug.
„ Audéoud, Georges, Chêne-Bourg (Genf)
„ Audéoud, Henri, Genève, Boule. Helvét.
„ Bachmann, Eduard, Reiden.
„ Bachmann, Heinrich, Arbon.
„ Barraud, S., Aarberg (Bern)
„ Bärri, Emil, Vitznau.
„ Bass, Oscar, Zürich III, Werdstrasse 40
„ Bastian, J., M., Genève, Boule. Helvé. 15.
„ Baumann, Ernst, Riehen, Basel.
„ Baumgartner, Alb:, Brienz.
„ Beck, Jos., Laufenburg.
„ Berger, Joh. Gottlieb, Koppigen, Bern.
„ Berger, A., Reinach.
„ Bernoulli, Eugen, Basel, Petersgraben 20
„ Bertschinger, C. Albert, Thun
„ Besse, Pierre, Genève, Molard 4
„ Bessermann, Max, Basel, Steinengr. 46
„ Bettez, M., La Tour de Peilz.
„ Beuttner, O., Prof., Genève, Place de la Fusterie 2
„ Biber, W., Zürich III, Stauffacherstr 54
„ Bion, Ernst, Zürich I, Bahnhofstr. 74.
„ Bircher, Heinrich, Aarau.
„ Bischofberger, Alf., Wyningen b. Burgdorf
„ Boissonnas, Léon, Genève, rue d. Allem.
„ Bollag, Max, Liestal.
„ Bollag, Sam., Stein (Aargau).
„ Bollmann, Emil, Zahnarzt, Interlaken
„ Bolter, Wilhelm, Uzwil
„ Bonjour, J. H., Lausanne, Avenue Simpl.
„ Bossart, Arthur, Reinach
„ Bost, René, Clarens.
„ Bott, Manfred, Solothurn.

Dr. Bourdillon, Philippe, Genève, Boulevard des Tranchées 44
„ Bourquin-Lindt, E., La Chaux-de-Fonds
„ Brauchli, Hermann, Kreuzlingen.
„ Brauchli, J. U., Münsterlingen.
„ Breitenstein, Albert, Basel, Klarastr. 30
„ Breiter, Wilh., Andelfingen.
„ Briner, Otto, Zürich III.
„ Brissard, Alex. Paul, Genève, rue d'Italie 8
„ Brodbeck, Adolf, Zahnarzt, Frauenfeld
„ Bruggisser, Walter, Wohlen (Aargau)
„ Brunner, Karl, Oberwinterthur.
„ Brunner, Robert, Linthal.
„ Brunner, Th., Altstetten (Zürich)
„ Brunner, Hugo, Rüti (Zürich)
„ Brupbacher, F., Zürich, Badenerstr. 249.
„ Bruppacher, Jul., Bubikon
„ Brüstlein, Gilbert, Biel
„ Bühler, Anton, Zürich V, Plattenstr. 32.
„ Bucher, Rob., Luzern, Pilatushof
„ Bürcher, Eugen, Brig.
„ Bürgi, Con., Wädenswil.
„ Burckhardt, Ernst, Langenbruck.
„ Buri, Theodor, Basel, Schützengraben 51.
„ Burtolf, Jb., Sins.
„ Buser, E., Basel, Elisabethenstrasse 11.
„ Campart, M., Servion-Lausanne, villa Olivier
„ Campiche, Louis, Petit-Lancy, Genève
„ Caspari, George, Lausanne
„ Cathomas, J. B., St. Gallen, Tellstr. 4
„ Ceresole, Gustave, Rolle
„ Champendal, Marg., Genève, rue de l'université 4
„ Chapuis, Pierre, Broc (Fribourg).
„ Chardon, Pierre, Delémont.
„ Chassot, Henri, Carouge, rue de Veyrier
„ Cheridjian-Zarch, Genève, Avenue des Arpillières
„ Christen, Theophil, Bern, Belpst. 71
„ Christen, Paul, Zahnarzt, Zürich, Bahnhofstrasse 16
„ Clément, Gustave, Fribourg, Boulevard de Pérolles

Dr. Cristiani, H., Genève, Place Bel Air 2
„ Curchod, Henri, La Sarraz
„ Deck, Hans, Brugg
„ Delachaux, Constant, Château-d'Oex.
„ Delay, Gust. Henri, Mezières.
„ Deschwanden, Gallus, Kerns
„ Dick, Fritz, Burgdorf.
„ Dick, Joh. Rud., Bern, Zeughausgasse 20.
„ Diem, Otto, Herisau
„ Ditisheim, Max, Basel, Holbeinstr. 88
„ Dösseker, Walter, Aarau.
„ Droz, Louis, Le Locle.
„ Dubois, Charles, Genève, rue St. Léger
„ Duboux, Ernst, Aigle, Place de Centre
„ Dufour, A., Lausanne, rue du midi 1.
„ Dumont, Fritz Louis, Bern, Hotelgasse 1
„ Dutoit, Alfr., Lausanne, Galerie François
„ Dutrembley, Henry, Bernex, Genève.
„ Dosch, Vincenz, Tiefencastel.
„ Eberle, Adolf, Gossau.
„ Eguet, Jules, Corgémont.
„ Eichenberger, Emil, Beinwyl a. See.
„ Elsig, Victor, Root (Luzern)
„ Enz, Eduard, Weinfelden
„ Eperon, Alfr., Vallorbe
„ Escher, Casp., Irrenanstalt Münsingen.
„ Eugster, Aug., Oerlikon.
„ Fahm, Joh., Friedrich, Basel, Klingengraben 33.
„ Fauconnet, Jean, Genève, rue St-Leger
„ Felder, Gottfried, Rorschach.
„ Felix, Paul, Müllheim.
„ Ferraris-Wyss, Ernst, Lugano
„ Ferri, Arnold, Lugano, Via P. Lucchini.
„ Fingerhuth, Max, Zürich V, Feldeggstr. 64
„ Frey, Conrad, Aarau.
„ Frey, Georges, Montreux, Grandrue 20
„ Fritsche, Fried., Glarus.
„ Fontana, Emil, Genf, Rue de Neuchâtel 29
„ Fuchs, Jos., Küsnacht b. Zürich.
„ Gander, Georg Emil, Couvet, Grandrue 34
„ Ganguillet, Franz, Bern, Falkenplatz 14.
„ Geering, Ernst, Reconvillier.
„ Gerber, Albert, Bonfol, Jura Bernois.
„ Geiser, Walter, Ostermundingen.

Dr. Gilbert, V., Genève, Rue Général Dufour.
„ Girard, Ernst, Grenchen.
„ Gisler, Carl, Altdorf.
„ Gisler, Gideon, Basel, Farnsbergerstr. 37.
„ Glaser, Georg, Münsingen.
„ Glaser, Rob., Muri (Aargau)
„ Gloor, Arthur, Solothurn, Zeughausplatz.
„ Gonin, Jules, Lausanne.
„ Gonzenbach, Max, St. Gallen.
„ Graf, W., Altstätten (Rheintal)
„ Grämiger, Otto, Trübbach.
„ Grandjean, Emil, Interlaken.
„ von Greyerz, Walter, Münsingen.
„ Grob, August, Affoltern a. Albis.
„ Grob, Fritz, Uzwil.
„ Gsell, Otto, St. Gallen.
„ Gubler, Robert, Turbenthal.
„ Guggenbühl, Herm., Rüschlikon.
„ Guilloud, Eugène, Château de Cossonay
„ Gutknecht, Friedr., Basel, Steinenberg 5
„ Gwerder, Jos., Davos-Platz.
„ Gysler, Heinrich, Töss.
„ Haag, Hch., Zürich I, Bahnhofstr. 58.
„ Häberlin, H., Zürich IV, Sonneggstr. 16
„ Hægi, Hans, Wetzikon.
„ Hæmig, Gottf., Zürich-Enge, Tödistr. 18.
„ Hämmerli, Max, Lenzburg.
„ Häni, Albert, Rüti (Zürich)
„ Haffter, Max, Berg (Thurgau)
„ Halperin, A. J., Uster.
„ Hardegger, Jakob, Bütschwil
„ de la Harpe, Roger, Vevey, rue de Lausanne 6
„ Hartmann, Albert, Ober-Uzwil.
„ Hartmann, Heinrich, Niederurnen
„ Hauser, Carl, Bern
„ Hegg, Emil, Bern, Hirschengraben 7.
„ Heinemann, Jos., Wyl.
„ v. Herrenschwand, Max, Moutier.
„ Henggeler, Ad., Rorschach.
„ Herzog, Joseph, Möhlin, Aargau.
„ Heuss, Ernst, Zürich, Theaterstr. 6
„ Hildebrand, Emil, Appenzell.
„ Homberger, Otto, Zahnarzt, Zürich, Bahnhofstrasse 70
„ Honegger, Jean, Thayngen.

Dr. Honegger, Rud., Egg (Zürich)
„ Hopf, Hermann, Bern, Marktgasse 37
„ Hosch, Peter Hans, Basel, Marktplatz 18
„ Hosslin, Rud., Basel, Guterstr. 180
„ Hottinger, R., Zürich, Stadelhoferstr. 10.
„ Huber, Armin, Zürich I, Stadthausquai 5
„ Hübscher, Franz, Gossau
„ Hünerwadel, Hch., Rapperswil.
„ Hüsler, Franz, Root, Luzern.
„ Hug, Theophil, Luzern, Museggstr. 20.
„ Humbert, Paul, Neuchâtel, rue du Bassin 8.
„ Hürzeler, Adolf, Aarburg.
„ Jäggi, Pius, Oberrohrdorf.
„ Jaquet, Alfred, Prof., Riehen-Basel
„ Jaunin, Maurice, Genève, Boulevard du Théatre 8.
„ Jenny, Robert, Jules, St. Gallen.
„ Jentzer, Fritz, Vevey, Mont Pélerin
„ Johanni, Ulr., Basel, St. Johannvorstadt 46
„ Joliat, Henri Jules, La Chaux de fonds, rue Numa Droz 89
„ Joss, August, Tramelan-dessus
„ Isler, Otto, Frauenfeld.
„ Jud, Carl, Alb., Lachen-Vonwil.
„ Jung, Paul, St. Gallen, Notkerstr. 10.
„ Kaelin, Mathias, Zürich, Seefeldquai 49.
„ Kälin, Theophil, Dietikon.
„ Kaiser, Frieda, St. Gallen, Notkerstr. 14
„ Karcher, Hans, Basel, Eulerstr. 33.
„ Keller, Franz, Herm., Rheinfelden.
„ Keller, Kaspar, Wald b. Zürich.
„ Kesselbach, Wilh., Altdorf.
„ Kielholz, Arthur, Gams
„ Koch, Walo, Rorschach.
„ Koller, Herm., Winterthur, Wartstr. 8.
„ Konzelmann, Rob., Andelfingen
„ Krasting, Carl, Lengnau (Bern)
„ Krayenbühl, Ferd., Zihlschlacht.
„ Kreuzer, Ferd., Luzern, Biseggstr. 1
„ Kuchenbecker, Aug., Menzingen.
„ Kürsteiner, W., Bern, Mattenhofstr. 17.
„ Kuhn, Hans, Schlieren (Zürich)
„ Kuhn, Jakob, Alt St. Johann.
„ Kuhn, Johanna, Zürich I, Hirschengraben.
„ Kuhn, Johannes, Nesslau.
„ Küpfer, F., Interlaken, Höhenweg 92.

Dr. La Nicca, Richard, Bern, Marktgasse 40.
„ Lardy, L. F. Edmond, Genève, rue du Général Dufour 20.
„ Lasserre, A., Grand Saconnex p. Genève.
„ Lassueur, Auguste, Lausanne, Rue Ch. Monnard 1.
„ Leimgruber, Gust., Fahrwangen (Aargau)
„ von Lerber, A., Laupen (Bern)
„ Leresche, William, Lausanne, grande Georgette 1
„ Licntensteiger, A., Schwarzenburg, Bern.
„ Liechti, Emil, Langnau, Kt. Bern.
„ Lindt, R., Aarau
„ Lindt, Wilhelm, Bern, Theatergasse 8.
„ Louys, E., Genève, rue de Carouge 21
„ Ludwig, Hans, Diesbach (Glarus)
„ Lutz, Otto, Wallisellen.
„ Lüthi, Albert, Thun, Bahnhofstr. 1
„ Maillart, Hector, Genève, Place de la Sinagogue 6.
„ Maillart, Alfred, Zahnarzt, Bern, Bundesgasse 18
„ Malé, Louis, Bellinzona.
„ Markees, Emil, Basel, Güterstrasse 146.
„ Markoff, Nicola, Churwalden.
„ Masüger, Anton, Basel, Mörsbergerstr. 28
„ Matter, Emil, Rorbas.
„ Matter, Frédéric, Oron I. V.
„ Mayer, Max Wilh., St. Gallen, Rorschacherstrasse 67
„ Mauderli, Jac., Aarburg
„ Meerwein, Hans, Basel, Petersgraben 20
„ Meisser, Benedikt, Davos-Platz.
„ Mercanton, F., Montreux, Grand rue 40.
„ Merz, Carl, Balgach
„ Merz, Hans, Basel, St. Johannring 16.
„ Mettler, Emil, Rorschach
„ Meyer, Carl, Winterthur, Museumstr. 22
„ Meyer, Ernst, Dübendorf.
„ Meyer, Heinr., Basel, Petersgraben 63
„ Meyer, Jos., Paul, Kilchberg (Zürich)
„ Meyer, Otto, Fontainemelon.
„ Meyer, Walter, Signau (Bern)
„ Meylan, Ed. Gust., Chailly s. Lausanne.
„ Michel, Albert, Interlaken, Höhenweg 21.
„ Moser, Friedr., Ruegsauschachen.

Dr. Mosimann, Ernst, Burgdorf.
„ Müller, Albert, Buch-Mühleberg
„ Müller, Ernst, Altorf
„ Müller, Eugen, Zahnarzt, Zürich II, Alfred Escherplatz 3
„ Müller, Joh., Jac., Rheinfelden.
„ Müller, Martin, Zürich IV, Universitätsstrasse 85
„ Müller, Oscar, Zahnarzt, Aarau
„ v. Mutach, Alfr., Bern, Schwanengasse 5.
„ v. Muttach, Alois, Genève, rue des Allemands
„ Nadler, Jac., Winterthur
„ Narbel, Paul Louis, Lausanne, Terreaux 24
„ Näf, Max, Oerlikon.
„ Nägeli, Heinr., Zürich, Stockerstr. 49.
„ Nauer, Carl, Balgach.
„ Neuhaus, Franz, Moutier
„ Nichus, Ludw., Oberhofen a. Thunersee.
„ v. Niederhäusern, David, Sennwald.
„ Oehninger, Th., Horgen, z. Säntisblick.
„ Oeri, Felix, Braunwald
„ Olivier, Jean, Genève, rue du Rhône 29.
„ Oppikofer, E., Basel, Petersgraben 30
„ Ottiger, Hermann, Rorschach.
„ Otz, Hans Vict., Kerzers.
„ Pape, Aug., Ouchy-Lausanne
„ Pauli, Georg, Thun.
„ Perret, Ch. Alfr., Montreux, Grandrue 30
„ Peters, Oswald, Davos-Platz.
„ Pfäffli, Charles, Zahnarzt, Genève, Place Neuve 2
„ Pfister, Adolf, Wangen a. d. Aare.
„ Pfisterer, Georg, Hombrechtikon
„ Pitschi, Ernst, Inner-Arosa
„ Plattner, Anton, Landquart.
„ Plattner, Placidus, Chur.
„ Pochon, Paul, Lausanne, St-Pierre 13
„ Pometta, Daniele, Brig.
„ de Quervain, Fritz, Prof., Basel
„ Rauschenbach, Carl, Schaffhausen, Münsterplatz
„ Real, Robert, St. Gallen.
„ Rebsamen, Aug., Winterthur.
„ Rechsteiner, Joh., Wolfhalden.
„ v. Reding, Alois, Frauenklinik, Zürich

Dr. Regez, Wilhelm, Spiez
„ Reh, Theodore, Genève, rue de Hollande 10
„ Reinbold, P., Lausanne, rue du midi 3.
„ Reinhard, L., Basel, Friedensgaße 36
„ Renggli, Karl Fdr., Luzern, Löwenstr. 10.
„ Respinger, Heinrich, Zahnarzt, Basel, Blumenrain 1
„ Reymond, Louis, Fontaines
„ Ribary, Ulrich, Wettingen.
„ Riederer, Ludwid, Buchs, St. Gallen.
„ Rieser, Hans, Biel, Wiesengasse 2
„ Rikli, Aug., Langenthal.
„ Ringier, C., Bern.
„ Ris, Otto, Samaden
„ Ritter, Jac., Altstätten.
„ Ritzler, Karl Ludwig, Münchweilen.
„ Rodari, P., Zürich II, Alpenstrasse 3
„ Rœhring, G., Montreux, Grand rue 62.
„ Rohr, Carl Ad., Bern, Thunstr. 2.
„ Rösli, Alfred, Pfaffnau, Kt. Luzern.
„ Rosselet, Eduard, Interlaken
„ Rossier, Alfr., Vevey
„ Rossier, Guillaume, Lausanne, Square de Georgette 1
„ Roulet, Ch. Alfred, Colombier.
„ Ruch, Fritz, Mon Repos près Vevey
„ Ruegg, Carl, Zahnarzt, Basel, Leonhardstrasse 59
„ Ruepp, Paul, Merenschwand.
„ v. Rütte, Eugen, Niederbipp (Bern)
„ Rummel, Hans, Biel, Kanalgasse 3.
„ Rychner, Eug., Lichtensteig.
„ Rychner, Paul, Versoix, Genève
„ Schaad, Hans, Herzogenbuchsee
„ Schaer, Gottlieb, Adelboden
„ Schäppi, Theod., Zürich III.
„ Schär, Friedrich, Binningen, Basel.
„ Schaerer, Edmund, Altstätten.
„ Schaffner, G., Basel, Schützengraben 24.
„ Schaffroth, Paul, Nieder-Erlinsbach.
„ Scheidegger, Edwin, Basel.
„ Schenk, Hans, Langnau, Bern.
„ Schenkel, Ernst, Zahnarzt, St. Gallen, Theaterplatz 2
„ Schenker, Gottlieb, Aarau.

Dr. Scherb, Alb., Bischofszell.
„ Scheuchzer, Eugen, Eglisau.
„ Scheurer, Paul, Biel, Seevorstadt 72
„ Schiess, Wilhelm, Spiez.
„ Schilling, Hans, Olten.
„ Schlatter, Karl, Prof., Zürich, Rigistr. 31
„ Schlatter, Rud., Heinr., Adliswil.
„ Schlegel, H., Biel, Unionsgasse 7.
„ Schlittler, Emil, Schwanden.
„ Schlosser, H., Basel, Missionsstr. 52.
„ Schlumpf, Walter, Thalwil.
„ Schmid, Joseph, Baar.
„ Schmid, Max, Zahnarzt, St. Gallen
„ Schmidt, Theodor, Zahnarzt, Basel, Albananlage 3
„ Schmon, Leo, Flums
„ Schmuziger, Fritz, Aarau.
„ Schoch, Adolf, Wülflingen.
„ Schönemann, Adolf, Bern, Waisenhausplatz
„ Schreiber, Ernst, Thusis.
„ Schulthess, Emil, Zürich IV.
„ Schulthess, Herm., Zürich V.
„ Seiler, Alfred, Interlaken.
„ Semadeni, Bernardo, Davos-Platz.
„ de Senarclens, Victor, Versoix (Genève)
„ Senn, Alb., Wyl (St. Gallen).
„ Senn, Albert, Zahnarzt, Zürich, Tödistraße 15
„ Sidler, Ernst, Zürich III.
„ Siegfried, A., Zürich, Zurlindenstr. 78.
„ Siegfried, Fritz, Wildegg.
„ Siegrist, Robert, Zahnarzt, Thun
„ Simonett, Benedikt, Frick.
„ Sommer, Ernst, Prof., Zürich II, Mühlebachstrasse 70
„ Sonderegger, Hermann, Heiden.
„ Soutter, Paul, Aigle,
„ Spalinger, Paul, Zürich, Limmatquai 8
„ Speiser, Emil, Gossau (Zürich)
„ Spengler, Lucius, Davos-Platz.
„ de Speyr, Theod., Chaux-de-Fonds.
„ Spirig, Joh. Wilh., St. Gallen.
„ Stahel, Jakob, Bülach.
„ Staub, Hans, Davos-Platz.
„ Steiger, Adolf, Zürich, Bahnhofstr. 94.

Dr. Steinemann, Fr., Bern, Hirschengraben 5
„ Steiner, Jakob, Kaltbrunn.
„ Steinlin, Maurice, St. Gallen.
„ Stierlin, Conrad, Balsthal (Solothurn)
„ Straumann, Hermann, Waldenburg.
„ Strelin, Alex., Bern, Marktgasse 39.
„ Streuli, Werner, Degersheim.
„ Studer, Eduard, Rapperswil.
„ Studer, Max, Arbon.
„ Sturzenegger, Carl, Zürich I.
„ Strasser, Paul, Interlaken.
„ Stucki, Rob., Meiringen.
„ Sues, Eduard, Genève, Quai de l'Ile.
„ Sulzer, Max, St. Gallen.
„ Suter, Fritz, Basel, Missionsstr. 33.
„ Suter, Gottlieb, Zürich, Stauffacherstr. 37.
„ Sutter, Hans, St. Gallen, Ob. Graben 12.
„ Taillens, J., Lausanne, rue Madeleine 1.
„ Testaz, Auguste, Bex.
„ Theile, Paul, Chaux-de-Fonds Rue Jacquet-Droz 37
„ Thiersch, Wilhelm, Zahnarzt, Basel, St. Albananlage 9
„ Tissot, Léon, Genève, Place de Cirque 3.
„ Tognola, Marco, Locarno
„ Torriani, Gaudenz, Chur.
„ Tramêr, D., Basel, Klingentalgraben 37.
„ Tuscher, Charles, Salavaux.
„ De Trey, Victor, Zahnarzt, Basel, Freiestrasse 2
„ Tscheraz, Sarkis, Zahnarzt, Genève, rue de Saussure 8
„ Ullmann, Oskar, Mammern.
„ Ulrich, Alfr., Zürich, Südstr. 150.
„ Usteri, Carl, Zürich V, Mühlebachstr. 25
„ Valentin, François, Bern, Laupenstr. 7
„ Valette, Arnold, Genève, Corraterie 22.
„ Veraguth, Otto, Zürich, Sonnenquai 28
„ Verdan, Robert, St-Aubin (Neuchâtel)
„ Voegeli, Gottl., Thun.
„ Voegeli, Otto, Basel, Kleinhünnigerstrasse 112
„ Vogelbach, Hans, Basel, Aeschenvorstadt 16
„ Vogt, Arthur, Zahnarzt, Solothurn
„ Vogt, Rob., Bern, Bubenbergplatz 7.

Dr. Vuilleumier, Paul, Territet.
„ Vuithier, Auguste, Zürich I, Spiegelgasse 18
„ Vulliet, H., Lausanne, Beau séjour 14
„ Waegeli, Charles, La Chaux de Fonds
„ Walder, Gust. Ad., Rüti (Zürich)
„ Wagner, Ernst, Bern, Münsterplatz 8.
„ Wagner, Franz, Wattwil
„ Walder, August, Bruggen.
„ Walter, Ernst, Mettmenstetten.
„ Wanner, Fred., Bex-les Bains, Vaud
„ Wannier, Arnold, Therwil.
„ Weber, Fritz, Zürich, Sonnenquai 16.
„ Weber, R., Genève, Asile de Bel Air.
„ Wehrlin, Curt, Zürich III, Kanzleistr. 71
„ Weiss, Hans, Grabs.
„ Wellauer, Hermann, Zahnarzt, Territet
„ Weltert, Jos., Ettingen (Basel)
„ Wenner, Otto, St. Gallen, Frohngartenstrasse 5

Dr. de Werra, Meinr., Sierre, Valais
„ Wille, Walter, Flawil.
„ Willener, G. A., Latterbach, Erlenbach.
„ Willimann, Hans, Sachseln.
„ Wormser, Edm., Basel, Leonhardsgr. 10
„ Wüst, Max, Zahnarzt, Burgdorf
„ Wyler, Moritz, St. Gallen, Poststr. 6.
„ Wyler, Bertha, Zürich I, Bahnhofstr. 78
„ Wyss, Otto, Gerlafingen.
„ v. Wyss, Max, Steffisburg
„ Yersin, Charles, Payerne.
„ Zäch, Wilhelm, Oberriet.
„ Zimmermann, Alfred, Schaffhausen
„ Zimmermann, Arthur, Oerlikon.
„ Zollikofer, Rob., St. Fiden, Kirchgasse 24
„ Zollikofer, Richard, St. Gallen.
„ Zuber, Bertrand, Glattfelden.
„ Zürcher, Clemens, Cham.
„ Zürcher, O., Zürich V, Kranken-Asyl Neumünster

Nombre des membres actifs 455.

